

NOUVELLE BOX OFFERTE

49.^{CHF} / MOIS*

INTERNET & TV

+ BONUS NETFLIX DE 40.- INCLUS

bla blo

Le multimédia d'ici.

Distribué par:

voé

voe.ch | 058 234 20 00

*Offre soumise à conditions

Oron-la-Ville

Après 1 an, l'espace jeunesse a trouvé son rythme

La Casa

par Thomas Cramatte

5

© Thomas Cramatte

Vendanges

7

Clos d'Oron millésime de qualité

par Gil. Colliard

Publicité

Rink-hockey

17

Pully en force

par Pado Dupertuis

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop

Découvrez l'histoire du mot « Cénotaphe »

Vendanges

9

Des coteaux à la cave

Conseils communaux

12 15

Débats nourris autour de la STEP intercommunale Pully, Paudex et Belmont

Football

19

Des rencontres parfois cruelles...

Editorial

Arvid Ellefsplatt

Rédacteur en chef

Une manifestation pacifique

Ce dernier week-end, une manifestation à Berne a dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre creusant dans son sillon les dettes des commerçants et de la communauté. La cause de cette manifestation pacifique était bienveillante et sans doute juste, mais il est de moins en moins amusant de voir que quel que soit la raison d'un défilé, il se termine invariablement de la même manière: violences, déprédations, vitrines brisées et feu aux poubelles.

Ce qui devient plus agaçant est de voir systématiquement en tête de cortège cinq rangs serrés de cagoules noires protégés par une bâche noire, rouge et orange au slogan improbable, voir hors propos. Qui plus est, on apprend qu'il s'agit d'une bâche renforcée. Une sorte de bulldozer humain prêt à en découdre, les Black blocks...

J'ai de vagues souvenirs de têtes de cortège où, derrière une large banderole se tenaient des personnalités de premier rang marchant la tête haute. Fiers représentants de revendications de toutes couleurs, justes et moins justes, selon de quel côté on se place, ils portaient le message de la manifestation haut et fort, parfois même avec le sourire.

Que s'est-il passé ? Manifestations « non déclarées » ou pas, comment se fait-il que systématiquement on en oublie le sujet de la démonstration pour ne parler que des déprédations et des fauteurs de troubles ? Comment ne parvient-on pas à isoler ces forces brutales, et que si d'aventure on y parvient, il n'y ait pas plus de cagoules que de manifestants criant au mauvais traitement et en appelant aux Droits Humains.

Pour les initiés - puisqu'on ne peut même plus parler d'organiseurs responsables - c'est à considérer comme une faute professionnelle. Si le but ce week-end était de faire parler du drame palestinien, la cause fondamentale a été manquée, déviée... ou plutôt, cagoulée.

CENTRE MANOR VEVEY

HALLOWEEN

Du 20 au 31.10

Petits frissons, grands souvenirs! Activités gratuites

PLUS D'INFOS

QR CODE

P 24/7

CENTRES-MANOR.CH

Oron

Informations au cœur de la santé, lundi 3 novembre

Depuis peu, la Municipalité d'Oron a installé 3 défibrillateurs sur son territoire. Des dispositifs qui permettent de sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Comment les utiliser et quels sont les premiers gestes à effectuer si un tel cas se présente ? Dans le but de familiariser la population avec cette thématique vitale, une information sera donnée le lundi 3 novembre, de 17h à 21h, à la Caserne SDIS, d'Oron-la-Ville, lors de la venue du guichet mobile d'ouverture de DEP (dossier électronique du patient).

Etre informé sauve des vies
«Lors d'un arrêt cardiaque, la chance de récupérer ses fonctions vitales et garder une qualité de vie, diminuent de 10% par minute au cours desquelles le cerveau n'est pas irrigué. Il faut savoir d'abord repérer les signes ainsi que les symptômes d'un infarctus. Puis il faut reconnaître si la personne inconsciente respire encore. Sans attendre, il faut alerter le 144 et débiter un massage cardiaque. Si on est seul, il ne faut en aucun cas arrêter le massage avant que les secours arrivent. Si on est plusieurs, une seconde personne peut aller chercher le défibrillateur» explique Mehdi El-Achachi, médecin, fondateur de l'entreprise T2A



Anne-Cécile Uldry et Mehdi El-Achachi auprès du défibrillateur installé à l'extérieur du Centre sportif d'Oron-la-Ville

à Oron, s'occupant de formations sanitaires et sécurité en entreprise, qui conduira la formation offerte à la population, donnera les explications et proposera un atelier pour exercer les bons gestes. Un réseau de premiers répondants en cas d'arrêt cardiaque existe dans chaque région, ce sont des gens ayant reçu une formation complémentaire, aptes à prendre le relais en attendant l'arrivée de l'ambulance. Mais rappelle-t-il, malgré tous les gestes pratiqués, il faut être conscient que le cœur peut ne pas repartir, si la personne présente des dysfonctionnements trop importants. Il vaut mieux tout tenter, mais nul sera tenu pour responsable en cas d'échec.

Accessibilité en tout temps
Bien que les centres commerciaux d'Oron-la-Ville ainsi que la pharmacie et certains privés, soient équipés de défibrillateurs, ils ne sont pas accessibles 24h/24h, aussi la Municipalité a installé 3 de ces dispositifs sur l'extérieur de la salle de gym d'Oron-la-Ville, à l'école ainsi qu'au collège de Palézieux-Village. «Avec cet achat, nous voulons rendre accessibles les défibrillateurs en tout temps. Afin de démystifier leur utilisation et offrir à la population la possibilité d'apprendre ou revoir les gestes qui sauvent, ce cours se fera au choix de 17h à 19h ou de 19h à 21h, sur inscription» invite Anne-Cécile Uldry, municipale de la santé.

S'inscrire sur place au DEP (dossier électronique du patient)

Ces cours seront dispensés en même temps que la possibilité offerte à la population de s'inscrire au DEP (dossier électronique du patient). Deux représentants du guichet DEP du Réseau santé de la région Lausanne seront à votre service. Le DEP permet de concentrer toutes les informations en lien avec la santé de la personne. Ces données sont accessibles uniquement aux professionnels de la santé dont l'autorisation aura été donnée par le patient. Le but de cette démarche est d'éviter les doublons et ainsi réduire les coûts de la santé. L'opportunité offerte le 3 novembre de s'inscrire directement à Oron-la-Ville, en toute sécurité, évite aux intéressés de devoir se déplacer à Lausanne pour le faire.

«Pour la Municipalité, grouper la venue du guichet DEP à Oron-la-Ville et le cours relatif à l'utilisation des défibrillateurs avec les premiers gestes qui sauvent dans le même espace-temps est une offre intéressante pour la population. Mais l'une n'oblige pas l'autre. Chacun est libre de participer sur inscription, selon son choix » invite l'élue.

Texte et photo Gil. Colliard

Cours défibrillateurs et /ou inscription au Dossier électronique du patient

Lundi 3 novembre, 17h-19h ou 19h-21h.
Caserne SDIS, route de Lausanne 54, Oron-la-Ville
Cours défibrillateurs : Inscription obligatoire 021 908 04 10 ou admin@oron.ch, mentionner l'heure de participation et spécifier le nombre de personnes
DEP : inscription obligatoire 079 542 00 59 ou dep@rsrl.ch (Réseau santé région Lausanne www.rsrl.ch)



Lutry

Convocation

Le Conseil communal de Lutry est convoqué en séance le **lundi 27 octobre 2025, à 20h**, en la salle du Conseil au Château

Ordre du jour

1. Assermentation d'un conseiller communal
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025
3. Communications du Bureau du Conseil communal
4. Dépôts d'éventuels postulats, motions et/ou projets de règlements
5. Préavis 1337 / 2025 | Arrêté d'imposition pour les années 2026 et 2027
Rapport et vœux de la Commission des finances, président Ludovic Paschoud
6. Préavis 1338 / 2025 | Demande de crédit d'étude pour les phases SIA 32 à 41 des routes cantonales RC 768, RC 777 et RC 780
Rapport de la Commission ad hoc, président Guy Minder
7. Réponse municipale à l'interpellation du conseiller Guy Wolfensberger « Réaménagement des berges du lac »
8. Discussion et votation sur les objets déposés en point 4 de l'ordre du jour
9. Election du vice-président du Conseil communal
10. Communications municipales
11. Interpellations, questions et divers

Le Bureau du Conseil

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Cénotaphe

Père de l'abolition de la peine de mort en France, l'avocat et ancien ministre, Robert Badinter est entré jeudi dernier au Panthéon. Son «cénotaphe» a été placé dans le caveau n° 7 de ce haut lieu de la mémoire de la nation française, aux côtés du philosophe et révolutionnaire Condorcet, de l'abbé Grégoire, lui aussi grande figure de la Révolution, et du mathématicien Gaspard Monge, fondateur de l'Ecole polytechnique de Paris.

Le mot «cénotaphe» désigne un monument funéraire élevé à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes et dont la forme rappelle un tombeau, mais qui, contrairement à un mausolée, ne contient pas de corps. Le fait est que la dépouille du Robert Badinter repose toujours dans le carré juif du cimetière parisien de Bagneux. Sa tombe a d'ailleurs été profanée le jour même des honneurs qui lui étaient rendus. C'est donc un cercueil vide, enveloppé du drapeau tricolore, qui a été symboliquement conduit au Panthéon.

«Cénotaphe» vient du grec «kenotaphion», composé des mots «kenós», qui veut dire «vide» et «táphos» qui signifie «tombeau». Littéralement, ce terme désigne donc un «tombeau vide» qui sert de mémorial, comme les monuments aux morts, les stèles ou les statues commémoratives. Le mot a été emprunté par les Romains sous la forme «cenotaphium». En français, «sinotaphe» est attesté dès le début du XVIe siècle.

On trouve des formes de cénotaphes

dès l'Antiquité. Les Grecs et les Romains, notamment, en érigeaient pour honorer les soldats morts au combat et dont les corps avaient été perdus ou inhumés là où ils étaient tombés. Ces monuments avaient un rôle de mémoire et permettaient au peuple de se recueillir et de

Le mot «cénotaphe» n'est pas d'un usage très courant et sa définition prête parfois à confusion. Même le grand Balzac s'y est laissé prendre. Dans son roman Ferragus, chef des Dévorants, il écrit: «Il est impossible de juger la religion catholique apostolique et romaine, tant que l'on n'a pas éprouvé la plus profonde des douleurs, en pleurant la personne adorée qui gît sous le cénotaphe.» Ben non! Sous un cénotaphe, il n'y a personne.

Dans ces lignes, Balzac confond manifestement «cénotaphe» et «catafalque». La confusion est pardonnable, ces mots, assez proches par la forme, désignant tous deux des monuments funéraires. Le «catafalque», cependant, est une estrade décorée sur laquelle, pendant une cérémonie funèbre, on place le cercueil d'un mort.

«Catafalque» nous vient de l'italien «catafalco» qui signifie «échafaud». Il est dérivé du latin vulgaire «catafalicum», un terme composite associant le grec «katá», qui veut dire «en bas», et le latin classique «fala» qui désigne une tour de défense en bois. Tout comme l'échafaud qui lui a donné son nom, le catafalque est un plancher surélevé en bois. Sur le premier, on arrive vivant et on repart mort, alors que sur le second on arrive déjà mort... Juste une question de nuance!

Georges Pop



rendre hommage à ses héros, là où il n'y avait pas de sépulture. Cette pratique a traversé les siècles jusqu'à devenir de nos jours une forme reconnue de monument funéraire, érigé à titre individuel, comme le cénotaphe de Robert Badinter, ou collectif, comme celui d'Hiroshima, dans le Parc de la Mémoire de la Paix.



Belmont-sur-Lausanne

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance le **jeudi 6 novembre 2025, à 20h15**, à la grande salle.

Ordre du jour

1. Appel
Acceptation de l'ordre du jour
Acceptation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025
2. Démission(s) / Assermentation(s)
3. Communications du Bureau du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des commissions et délégations
6. Préavis municipal N° 09/2025 - Modification du règlement sur les transports scolaires
7. Préavis municipal N° 10/2025: Arnier 80 - Bâtiment de la Voirie - Rénovation énergétique et transformations - Crédit de construction
8. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil

Publicité

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

3925

MS

SANITAIRE SARL

SAVIGNY

Technique : Yvan Richard

Administratif : Lionel Clément

Travaux sanitaires et de chauffage

Rénovations

Travaux d'entretien

021 781 10 19

www.msanitaire.ch

Chemin de la Sapinière 1 - 1073 Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch

3925

KLT

Transports - Terrassement - Démolition

Ch. Des Planches à Michoud 12

1072 Forel (Lavaux)

contact@kltt.ch

079 637 80 14

3925

VOITURES DE REMPLACEMENT

carrosserie suisse

LARROSSERIE

GOLAY SA

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)

Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

SOUVENIR

ERNEST MONNIER (1931-2018)

CHAMPION CH 1955-57-58

RÉSERVATION SUR

TICKETCORNER

30.-/40.-/50.-/70.-/VIP 150.-

BOXE EN LAVAUX

SALLE FORESTAY | PUIDOUX

VENDREDI 24 OCTOBRE

DÈS 19H

5 COMBATS PROFESSIONNELS

M. AYYAD 20-1-1 F. MEIER 4-0-0 B. FANGA 13-2-1 Y. KONGOLO 17-2-1 M. MASLARD NÉOPRO

4 COMBATS AMATEURS

AVEC M.MURY, D.ADJEKUM, J.MOLUH & L.BERISHA

RENSEIGNEMENTS AU 079.217.24.22

SUIVEZ-NOUS

BOXE EN LAVAUX

@BOXE.LAVAUX

NOS PARTENAIRES

BOXING

SUISSE BOXING

NOS SPONSORS

Allianz

PUIDOUX

VAUD

SECURITE ASSUREE PAR

MARCHÉ

de Lutry

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Dernière parution

Venez déguster les vins de la région, les caveaux sont ouverts !

Lavaux Panoramic

PETIT TRAIN TOURISTIQUE

Lavaux Panoramic

Le train de la brisolée

Balade dans le vignoble en petit train, menu et vin nouveau inclus.

18 octobre - Fr. 52.-

Départ à 17h15 gare de Chexbres

Prière de réserver

LAVAUX

VIGNOBLE EN TERRASSES

OUVERTURE DES CAVEAUX ET BARS

Lavaux Express

LUTRY-CULLY

Heures d'ouverture des caveaux... Rendez-leur visite !

Aran-Villette

Caveau des Vignerons

Rue du Village 2 | 1091 Aran

077 488 23 27 | www.caveau-villette.ch

Ouverture: vendredi à dimanche de 17h à 21h

29 novembre

Des huîtres et du Villette

31 janvier 2026

St-Vincent de Villette

Cully

Caveau des Vignerons

Place d'Armes 16 | 1096 Cully

079 767 72 66 | www.caveau-cully.ch

Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h

16 au 19 octobre

Famille Fonjallaz, Agathe et Toni

3 novembre

Démontage de la capite

Grandvaux

Caveau Corto

Ch. du Four | Pl. du Village | 1091 Grandvaux

079 630 51 53 | www.caveaucorto.ch

Ouverture: vendredi de 17h à 21h

samedi et dimanche de 16h à 21h

17 au 19 octobre

Montreux Riviera

24 au 26 octobre

Brisolée

Epesses

Caveau des Vignerons

Ruelle du Vieux Bourg 2 | 1098 Epesses

079 378 42 49 | info@caveau-epesses.ch

Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h

16 au 19 octobre

Albert Strauss

23 au 26 octobre

Famille Porchet

Rieux

Caveau des Vignerons

Sous-le-Clocher | Aurélie Badoux

078 698 68 87 | caveau.riex@bluewin.ch

Ouverture: Vendredi et samedi de 17h à 21h

et le dimanche de 16h à 20h

Samedi 1^{er} novembre

Match aux cartes

Contrôle qualité

Oron

Une année de La Casa

« Un centre qui donne du sens aux jeunes »

Un an après son ouverture, l'espace jeunesse d'Oron-la-Ville a trouvé son rythme et son public. Dans son appartement de 4.5 pièces de la route de Lausanne, plus de 300 jeunes ont franchi le pas de la porte. Avec 2600 visites comptabilisées depuis janvier, La Casa s'impose comme un lieu d'ancrage, d'écoute et de confiance.

Depuis août 2024, les rires, les discussions et les parties de babyfoot rythment les après-midis à La Casa. Installé dans un appartement de 4,5 pièces d'environ 110 m², le centre accueille en moyenne 25 jeunes par jour, dont 80 % habitent Oron. «*La fréquentation est toujours là et le succès a été immédiat depuis son ouverture*», se réjouit Monique Ryf, municipale en charge des écoles et de la jeunesse.

A l'origine du projet, une volonté politique claire : offrir aux adolescents un espace de rencontre et de dialogue. La mise sur pied du centre a notamment été motivée par une série d'actes de vandalisme et par le constat d'un manque d'endroits adaptés pour les jeunes. «*Ici, c'est de la prévention à long terme*», souligne Monique Ryf, avant de préciser que l'un des plus grands défis fut de trouver un local proche des écoles et des transports publics.

Un laboratoire du lien

Pour les deux animateurs socioculturels à 70 %, Eric et Rafael, La Casa représente bien plus qu'un simple lieu d'accueil. «*C'est le rêve d'achever sa formation et de pouvoir mettre sur pied un projet comme celui-ci*», confie Rafael. Leur approche repose sur l'accueil libre et l'écoute active. «*Nous fonctionnons avec des ateliers spontanés*», explique Eric Pilloud. «*Ce sont les jeunes qui lancent une idée d'activité. Comme un tournoi de babyfoot, une session de musique ou un atelier de cuisine.*»

Les vendredis, le local compte en moyenne 40 visiteurs. Dans cette effervescence, la clé reste la création de liens :



Lors de la journée anniversaire du 8 octobre, élus communaux, cantonaux et jeunes fréquentant La Casa ont célébré ensemble la première année d'existence du centre

«*Le babyfoot, par exemple, c'est la création de lien*», sourit l'éducateur. «*La Casa, j'appelle ça un laboratoire du lien. En partageant des moments, on gagne la confiance des jeunes, on comprend leurs besoins et on leur donne des clés pour avancer*». Depuis la rentrée, une soirée par semaine est désormais dédiée aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, une manière d'accompagner la transition vers l'autonomie.

«*Il y a beaucoup de monde en dehors des heures d'ouverture, car ce n'est pas toujours facile de parler quand il y a quarante autres jeunes autour*», confie encore l'animateur. Malgré la densité des échanges, la sérénité règne : «*Contrairement à d'autres centres similaires du canton, nous avons très peu de violence à Oron*», constate Eric Pilloud qui pos-

sède plusieurs années d'expériences.

Une fierté communale

Pour la Municipalité, le pari est réussi : «*Nous sommes contents d'avoir fait le choix d'ouvrir ce centre. Cela a été un long processus, avec des visites d'autres structures, des discussions avec la police et la préfecture*», rappelle le syndic Olivier Sonnay. Avant d'ajouter : «*Ces jeunes, c'est une fierté pour notre commune. On a l'impression qu'on leur donne plus qu'autrefois, mais en réalité, on récupère bien plus après.*»

Invité pour l'occasion, le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a salué l'esprit du lieu et partagé un souvenir personnel : «*J'ai commencé la politique avec ce genre de projet. Quand j'étais plus jeune, nous*

faisions de la musique avec une bande d'amis dans un immeuble que nous avons dû quitter pour cause de projet immobilier. Nous avons alors frappé à la porte de la Municipalité pour trouver d'autres murs afin de continuer à jouer. Aujourd'hui, c'est une école de musique qui existe toujours. Cette jeunesse va nous sauver les fesses !»

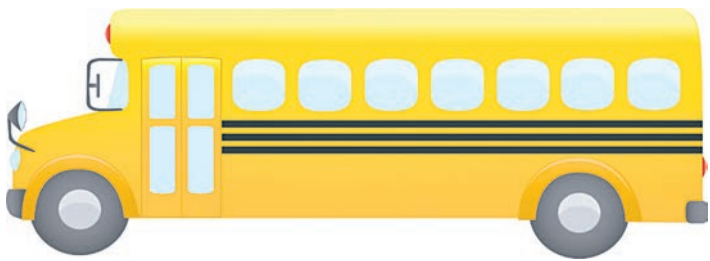
En attendant, La Casa continue de grandir, portée par l'enthousiasme de ses animateurs et la confiance de ses jeunes habitués. De nouveaux aménagements ont été demandés aux autorités cantonales : matériel de musique, platines, micros... autant d'outils pour prolonger la mélodie d'un projet déjà bien ancré dans le cœur d'Oron.

Texte et photo Thomas Cramatte

Paudex



Venez vous informer !



La commune de Paudex, en collaboration avec son groupe seniors de l'Avant-poste et les TL vous invitent :

- Quoi ?** Atelier ludique pour utiliser la nouvelle application TL
- Qui ?** Ouvert à toutes et tous
- Où ?** Annexe polyvalente, route de la Bordinette 5, Paudex.
- Quand ?** 22 octobre, de 14h à 15h30
- Et ?** Petite collation et verre de l'amitié
- Bienvenue
- Pour l'Avant-poste
C. Schmidt

Paudex



Loto 2025 A vos agendas !

La commune de Paudex a le plaisir de vous annoncer que le «*Loto 2025*» aura lieu le 7 novembre à la grande salle communale.

Cet événement promet d'être un moment convivial, riche en bonne humeur et en surprises !

Tout en profitant d'une ambiance sympathique, venez tenter votre chance pour remporter de magnifiques lots, préparés par le personnel communal ainsi que les bons et les marchandises généreusement offerts par nos commerçants.

L'intégralité des bénéfices de ce loto sera reversée au camp de ski de l'école de Paudex, contribuant ainsi à des souvenirs inoubliables pour nos jeunes.

- Programme**
- **18h45 :** Ouverture des portes et vente des abonnements
 - **19h45 :** Début du loto - premier tour gratuit

- Tarifs**
- **Abonnement complet :** Toute la soirée à CHF 45.-
 - **Demi abonnement :**
 - o 1^{re} partie de soirée à CHF 25.-
 - o 2^e partie de soirée à CHF 20.-
 - **Séries hors abonnement :**
 - o Enfants à CHF 2.-
 - o Impériale à CHF 5.-

Ne manquez pas cette occasion !

Christelle Chillier, Manifestations

Forel (Lavaux)



Etude intercommunale Paysage et Patrimoine

Les communes de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres, Puidoux, Savigny et Servion ont mené ensemble une démarche exploratoire portant sur l'habitat rural historiquement dispersé du Jorat. Ce diagnostic territorial a mis en lumière la richesse et la singularité d'un patrimoine bâti situé hors des zones à bâtir, constitué d'anciennes constructions agricoles aujourd'hui en perte d'usage. Près de 400 bâtiments, répartis sur les sept communes, ont été identifiés comme éléments importants

du paysage traditionnel. Ils témoignent de l'histoire locale et de l'occupation du territoire propre à notre région.

Fortes de ce constat, les communes ont décidé d'unir à nouveau leurs forces pour lancer une **Etude intercommunale Paysage & Patrimoine**. L'objectif ? Analyser de manière approfondie chaque site afin d'en reconnaître la valeur culturelle, architecturale et paysagère. Cette étude conjointe prendra également en compte les éléments environnants les constructions tels que les vergers, cours, jardins

et autres aménagements traditionnels ainsi que la dimension territoriale (topographie, structure d'habitat, etc.)

Au-delà de la simple préservation, cette démarche vise à ouvrir des perspectives de réutilisation de ces bâtiments aujourd'hui sous-utilisés, tout en respectant l'identité paysagère de la région. Une brochure explicative détaillant le processus est disponible sur les sites internet des communes.

Dans le cadre de cette étude, l'équipe du bureau Esplanade Aménagement SA,

en charge du projet, sillonne actuellement le territoire pour réaliser des relevés photographiques. Ces clichés permettront d'illustrer la place de ces bâtiments dans le paysage du Jorat et d'enrichir l'analyse en cours.

Les autorités communales sont à disposition pour plus d'informations et vous remercient de réserver un bon accueil à l'équipe du projet.

Les Municipalités

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité!

Eléonore Nicod
COURTIÈRE

SYNERGIMMO SA

021 691 01 01

★★★★★
Google

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Auto - Moto

Recherche

J'achète vélomoteurs anciens
et motos année 70-90

079 882 72 26



Immobilier - Vente

Appartement 3,5 pièces

A vendre à 3 km d'Oron, endroit calme,
superbe appartement de 3,5 pièces,
couvert voiture, terrasse couverte
de 25 m² et piscine.

Fr. 560.000.-

079 421 33 37

Immobilier

Villeneuve

Villa rénovée avec vue panoramique

Superbe villa récemment rénovée
d'environ 300 m² habitables,
implantée sur un terrain constructible
de 1800 m².

Située sur les hauteurs, elle offre
une vue imprenable sur le lac Léman
et les Alpes ainsi qu'un cadre de vie
paisible à quelques minutes du centre
et des commodités.

Informations : 078 867 53 58

Achat automobiles

Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Ouvrier indépendant

propose
ses services à la demande

- Travail de jardin
- Nettoyage d'entreprise

076 262 06 90

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT



Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots

sur notre site, www.le-courrier.ch

et cliquez la rubrique « **Marché Conclu** »
ou l'onglet « **Petites Annonces** ».

En quelques clics, votre annonce paraîtra
dans l'édition du jeudi suivant ou
à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.

Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:

Dimanche pour le jeudi suivant

MADZOVSKI
Marjanco

Jardinier
Paysagiste

En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com

079 614 66 17
021 946 46 41

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS À DES PRIX IMBATTABLES !

Entêtes de lettres – Enveloppes – Cartes de visite – Brochures tous formats –
Flyers – Faire-part – Livrets de fête – Prospectus

Pour les Sociétés locales
Combinaison de package :
Livrets de fête - Flyers -
Annonce dans notre journal.
Possibilité de partenariat

A votre disposition pour un devis
print@le-courrier.ch
021 908 08 08

Route de l'Industrie 26 | 1072 Forel (Lavaux)

Stylée et entièrement équipée.
La Toyota C-HR Plug-in Hybrid Swiss Edition
désormais avec avantage client de CHF 7'800.-.

Toyota C-HR Swiss Edition, 2.0 Plug-in Hybrid, 164 kW/223 ch. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 44'900.- déduction de la prime CHF 4'000.- = CHF 40'900.-, avec avantage équipement additionnel, valeur CHF 3'800.- = avantage client total de CHF 7'800.-. Ø cons. 0,8 l/100 km, 15,1 kWh/100 km, CO₂ 20 g/km, eff. éner. C.

Promotions valables pour les signatures de contrat du 1.9.-31.10.2025 ou jusqu'à révocation.

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch

Garage Petite Corniche
Lutry
Official Car Partner

La Brisolée
Au Caveau Corto

Châtaignes • Fromages
Lard Fumé • Viande séchée
Fruits de saison • Pain de seigle

Accompagné de vin nouveau

Les vignerons du Caveau Corto, le fromager
ainsi qu'un brisoleur vous attendent ...

Vendredi	24 octobre 2025	16h à 21h
Samedi	25 octobre 2025	16h à 21h
Dimanche	26 octobre 2025	11h à 18h

Information : Caveau Corto • Chemin du Four • 1091 Grandvaux
Commune de Bourg-en-Lavaux • Parking organisé
Tél. 079 823 45 72 • www.caveaucorto.ch

Réservation possible dès 8 personnes

Vendanges

Le millésime 2025 du Clos d'Oron se sublime dans le secret de la cave de Xavier Fonjallaz

Bien que la météo capricieuse de ces dernières semaines n'ait pas permis, exceptionnellement, de vendanger les vignes de la commune d'Oron avec une équipe de bénévoles, le raisin est entré dans la cave de Xavier Fonjallaz, à Epresses et se prépare, sous haute surveillance, à ravir les sens gustatifs des amateurs de bons crus, dès la fin du printemps 2026.

Des vendanges en plusieurs étapes

Situé à Corsier-sur-Vevey, le vin du vignoble de la commune d'Oron d'un peu plus de 15'000 m², entretenu par Martial Neyroud, vigneron tâcheron, est produit sous l'appellation Chardonne AOC Lavaux. « Ces vignes sont assez anciennes, un avantage au niveau de la qualité, car l'enracinement est bien présent. Elles sont baignées par le soleil du matin et profitent d'une terre proche de celle de la Cure d'Atalens. Nous avons constaté un bon départ de juin à août, mais en septembre notre travail s'est corsé avec la pluie. Il a fallu jongler avec la météo et étaler la vendange des différents cépages sur trois semaines; le

18 septembre pour le Pinot Noir (env. 1500 l), le 1^{er} octobre pour le Chasselas (env. 9000 l) et le 2 octobre pour le Gamaret Garanoir » commente Xavier Fonjallaz, le jeune et sympathique vigneron encaveur de 29 ans, qui a repris le domaine de Pascal Fonjallaz en 2020 et qui vinifie cette année son 5^e millésime du Clos d'Oron. « Mon prédécesseur s'occupait uniquement du vin blanc d'Oron, lorsque j'ai repris le domaine, j'ai proposé de m'occuper de l'ensemble de la récolte. La Municipalité m'a fait confiance dès le début, ce qui a été pour moi une grande motivation. Je l'en remercie ». Une confiance bien placée car les cuvées sont régulièrement honorées de la mention Grand Cru du Label Terravin « Lauriers d'Or » pour le millésime 2023 et argent pour celui de 2024. « Un plus pour cette étiquette qui a ainsi gagné en confiance et qui a vu sa vente augmenter » se réjouit Daniel Sonnay

La récolte 2025 promet un bon millésime de qualité

En pénétrant dans la cave, en compagnie du municipal d'Oron en charge des vignes, conduit par le jeune professionnel, nous passons devant



Le foudre en chêne issu des bois d'Oron



Daniel Sonnay et Xavier Fonjallaz entourant le foudre en chêne

l'imposant foudre de chêne magnifiquement décoré, issu des forêts communales. « Nous avons fait l'essai d'élever du blanc dans ce tonneau, mais nous allons y mettre du rouge » confie l'élu. Devant les

cuvées rutilantes et dûment étiquetées, nous apprenons que la récolte a été légèrement inférieure aux années précédentes, un constat partagé par les autres vignerons. Cette année sera considérée comme

standard avec un taux de 76° Oechsle, pour le blanc, ce qui est largement au-delà du minimum pour une appellation « Grand Cru ». Le rouge a présenté une belle maturité, du sucre et une belle peau.

La maîtrise et la patte du vigneron

Sous contrôle quotidien, la récolte entame sa première fermentation, appelée alcoolique: la transformation du sucre en alcool, puis effectuera une seconde fermentation dite malolactique: la désacidification qui se terminera en fin d'année. Le vin sera alors soumis à une température proche de 0° pour obtenir une stabilisation physique et éviter la formation de grappe. Deux filtrations seront encore nécessaires avant sa mise en bouteille en mars et avril, juste à temps avant les travaux printaniers pour la prochaine récolte.

Comme convenu lors de l'achat de la vigne par la commune d'Oron, 5000 l s'en iront « outre-Sarine », achetés par l'ancien propriétaire, Herbert Riems et dès mai ou juin 2026, on pourra apprécier la nouvelle cuvée dont la jeunesse fera agréablement ressortir le fruit. C'est en dégustant un verre de Chasselas agréablement frais et fruité, devant le magnifique panorama s'ouvrant sur les vignes et le Léman que se termine notre visite.

Texte et photos Gil. Colliard

Publicité

**A VENDRE APPARTEMENTS
AU CŒUR D'ORON
AU CALME ET SANS NUISANCE
AU CHEMIN DE LA POYA 6**

2,5 pièces
dès CHF 510'000. –

3,5 pièces
dès CHF 726'000.–

4,5 pièces
dès CHF 895'000.–

Places de parc extérieures
CHF 15'000. – l'unité



9 APPARTEMENTS D'EXCEPTION AU CŒUR DU VILLAGE D'ORON

**UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ ENTRE NATURE,
MODERNITÉ ET ACCESSIBILITÉ**

Vivez dans un environnement unique, alliant bien-être, qualité et sérénité



+41 58 800 04 04
info@promotionpoya.ch
www.promotionpoya.ch



Contenu
sponsorisé

Montreux

Le Casino Barrière se pare des couleurs du « Día de los Muertos »



A Montreux, les jetons prennent des airs de fête! **Du 24 au 31 octobre**, le Casino Barrière Montreux se transforme pour célébrer Halloween sous une thématique haute en couleur: «Día de los Muertos», la célèbre fête des morts mexicaine. Un hommage coloré à la mémoire des disparus, qui mêle joie, symbolisme et esprit de fête.

Durant cette période, l'établissement installé au bord du Léman se métamorphose: guirlandes éclatantes, crânes ornés de fleurs et motifs traditionnels habilleront la salle des jeux, transformant le décor habituel en un espace à la fois mystique et chaleureux. L'objectif: offrir une parenthèse festive et immersive, où le jeu

se mêle à la culture et au spectacle.

Le point culminant de cette semaine thématique aura lieu les **31 octobre et 1^{er novembre}** avec le Bal des vampires, organisé en partenariat avec le MAD Lausanne. Danseurs, DJ sets et performances costumées promettent une atmosphère électrique jusque tard dans la nuit.

En parallèle, le grand jeu d'Halloween du Casino permettra aux visiteurs de tenter leur chance pour remporter un lot mystère d'une valeur de 3000 francs, ainsi que deux autres gains de 300 et 100 francs. L'occasion pour certains de joindre le frisson du hasard à celui de la fête.

Que vous soyez amateur de jeu, passionné de fête ou simplement curieux de vivre une expérience originale, cette semaine placée sous le signe d'Halloween promet des frissons et de la bonne humeur au cœur du Casino Barrière Montreux.

Et qui sait... la magie d'Halloween pourrait bien vous porter chance!

L'entrée en salle des jeux est réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu.

*Retrouvez la démarche Jeu Responsable de Casinos Barrière sur le site «**Préférez un jeu responsable**».*

www.casinodemontreux.ch

Bidlingmeyer

Boulangerie - pâtisserie



Tea room - Terrasse

Spécialités :

Flûtes au beurre aux divers arômes
Taillés aux greubons
Divers sortes de pains spéciaux
Salées au sucre
Tartelettes vin blanc
Bouchons Vaudois

Chexbres - Grand'Rue 1
Tél. 021 946 10 28

Blonay - Rte de Tercier 19
Tél. 021 943 11 50

info@bidlingmeyer.com
www.bidlingmeyer.com

SUR LE TERRAIN

CONTRE LA FAIM.

SWISSAID 
www.swissaid.ch

 **acoustiquesuisse**
auditionplus

Prêtez l'oreille aux sons de l'automne

Des aides auditives **pour tous les budgets**
Essais comparatifs parmi toutes les marques
Des acousticiens **indépendants** avec diplôme fédéral

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

 **021 728 98 01**

garage des 3 sapins
métraux s.à r.l. 

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch


Electricité
Téléphone

- Courant fort
- Courant faible


Dépannage


Sanitaire
Installation

- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

Viticulture

Les vendanges 2025, passer entre les gouttes pour récolter le fruit d'un an de travail

Ça y est, les caissettes à raisins sont lavées, les bacs rangés et l'effervescence des vendanges a laissé place au travail en cave. Même s'il est encore trop tôt pour l'affirmer, le millésime 2025 semble prometteur. Avec un été sec, peu de maladies ou de pourritures et malgré les pluies des dernières semaines, qui ont précipité le début des vendanges, toutes les conditions sont réunies pour avoir quelque chose de joli.

L'année 2025 aura été marquante pour les professionnels de la vigne, entre un été à la limite de la sécheresse et une fin de saison pluvieuse. Chez les Frères Rogivue, à Chexbres, les vendanges ont débuté avec le Pinot Noir et d'autres spécialités, comme l'explique François Rogivue: «On a commencé rapidement avec des amis de la famille, en petite équipe, on a ramassé tout ce qui était plus sensible. Notre grande chance, c'est que 75 % de notre domaine c'est du Chasselas et il faut lui laisser ça, pour moi c'est le roi des cépages, parce qu'il tient vraiment bien par rapport à la pourriture».

Cette pluie aura joué avec les nerfs de nos vignerons, les yeux rivés sur la centrale météo, il a fallu s'organiser au jour le jour et décider de vendanger ou non: «si on n'allait pas vendanger ce n'était pas trop grave. Mais on va pour une ou deux heures, il y a quand même les bacs à presser et on doit s'occuper du raisin. Mais dans l'ensemble, on n'a pas fait beaucoup plus longtemps que prévu, comme il y avait moins de tri, ça allait beaucoup plus vite», mentionne François Rogivue.

A Treytorrens en Dézaley, Benjamin Chevalley est globalement satisfait de ses vendanges. «C'est dix jours qui sont très intenses, mais la qualité est présente, on était entre 80 et 82 degrés Oechsle en Dézaley (échelle qui permet de déterminer la quantité de sucre et d'eau contenue dans le raisin avant la fermentation). Même si je suis un peu surpris de la quantité, il y a un peu moins que prévu».



Lavaux, en automne

Et maintenant que se passe-t-il ?

Parce que oui, même si c'est le point culminant de l'année viticole, les vendanges ne sont pas l'unique travail des vignerons. Maintenant que le raisin fermente dans les caves, les vignerons, comme Geoffrey Neyroud s'activent encore dans les vignes: «Actuellement on est occupé à faire des minages, c'est-à-dire qu'on va arracher la vigne et on va replanter derrière. Cela nous permet de modifier un peu la structure sur certaines parcelles. On pourra aussi mécaniser un maximum et simplifier l'accès et le travail, comme c'étaient encore des vignes en gobelets».

Pour les autres travaux, Benoît Rogivue explique qu'ils vont «attendre les premiers

froids pour que la sève retombe dans les racines et on pourra commencer les travaux de pré-taillage et de taille. Mais actuellement on va surtout se concentrer sur la cave.»

A la cave, il s'agit maintenant de faire tout ce qui est vinification, élevage et suivi, pour éviter toute déviation. Il y a aussi une grosse partie de nettoyage à faire, car après les vendanges, il faut désinfecter et nettoyer les caissettes et les pressoirs.

Un millésime 2025 prometteur

A Corseaux, Geoffrey Neyroud, jeune vigneron-tâcheron pense que le millésime 2025 sera bon vis-à-vis de l'état sanitaire du raisin: «Chez nous on a eu des bons sondages, jusqu'à 87 degrés Oechsle pour

les Chasselas ce qui est très bien. Pour les rouges, il y a eu beaucoup de couleurs, c'est une belle année à rouge. Globalement c'est une bonne année».

Sentiment partagé à Chexbres par François Rogivue, «s'il fallait choisir un mot pour décrire l'année 2025, c'est équilibre. Après, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais on est sur quelque chose de joli, avec une belle aromatique présente. Pour le moment on n'a pas encore de cuves qui ont fini leur première fermentation, mais on est assez contents lorsque l'on déguste».

Une «nouvelle» génération optimiste sur l'avenir

Pour Benjamin Chevalley, 23^e génération au Domaine de la Chenattaz, il est impor-

tant de s'adapter à ces changements: «vous voyez, vous venez à l'heure de l'apéro pour discuter et je vous propose un verre, mais comme vous avez le sport après, vous avez refusé. C'est une autre génération, qui consomme différemment et il faut se réinventer. Il faut essayer plein de choses, mais surtout bien les commercialiser». Il y a aussi la question de l'œnotourisme qui se pose pour ce domaine, qui jouit d'une très belle vue sur le Léman et Lavaux. «Actuellement, on fait très peu d'œnotourisme mais on remarque qu'il y a un potentiel avec le nombre de personnes qui se promènent dans les vignes».

Chez François et Benoît Rogivue, ils se sentent chanceux d'être deux, «on a cette

chance de pouvoir se reposer l'un sur l'autre et de se remotiver l'un, l'autre. Et on est aussi reconnaissant du travail qui a été fait en amont par notre grand-papa, notre papa et notre oncle. Je suis optimiste par rapport à la consommation, car c'est une crise européenne et certains pays font face à d'autres défis que nous. En Suisse, on a quelques atouts dans notre manche, qui sont la proximité avec la clientèle, l'endroit et la qualité des vins. Comme dans d'autres secteurs, il faut réussir à allier la tradition avec l'innovation», mentionne François Rogivue.

Idée partagée par Benjamin Chevalley: «il faut se réinventer et prendre les bonnes décisions. J'ai aussi repris le domaine car je veux pérenniser l'endroit. Mais finalement quand on y pense, la difficulté de notre métier c'est de se dire qu'on a dix ans d'expérience mais on a fait que dix fois du vin. Et je me suis beaucoup trop investi dans ce domaine pour tout lâcher du jour au lendemain et partir».

Finalement, même si personne n'a de solution miracle, on sent, en échangeant avec ces professionnels que ce sont des métiers de passions et qu'aucun d'eux ne se verrait faire autre chose, comme le relate Geoffrey Neyroud: «Je ne me vois pas faire autre chose que vigneron. C'était une belle année à travailler, avec un état sanitaire bon. Je signerais pour dix ans avec une année comme celle-là».

Texte et photos Justine Brand



Benoît et François Rogivue (de gauche à droite)



Geoffrey Neyroud



Benjamin Chevalley

Exposition

Le Palais Lumière à Evian illustre toute une époque. A voir jusqu'au 4 janvier 2026

Le renouveau artistique au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Même si on n’y trouve pas pléthore de noms célèbres (et pourtant... Toulouse-Lautrec, Steinlen et Eugène Grasset sont bien présents), voici une riche exposition qui rassemble près de 400 œuvres, issues d’une collection privée qui en compte 25’000.

Il s’agit de peintures, aquarelles, dessins, estampes, livres et revues illustrées. Toutes ces pièces sont représentatives de ladite « Belle Époque », qui précéda la bouche-rie de 1914-1918. Avec d’abord l’influence du Japonisme, très en vogue à partir de l’ère Meiji (l’ouverture au monde du Japon dès 1868). En témoignent des tableaux tels *Madame Chrysanthème* d’Auguste-Ferdinand Marie Gorguet ou *Vue du Mont Fuji* inspiré par les fameuses estampes de Hokusai. Ce Japonisme a beaucoup influencé l’Art Nouveau, célèbre et popularisé par ses représentations de femmes-fleurs, ses courbes, ses volutes et ses lettrines aisément reconnaissables. Remarquons en passant que les cadres des tableaux, parfois en bois sculpté, présentent par eux-mêmes un intérêt esthétique, comme on le voit autour de la toile *Liane de Pougy sur un fond d’hortensias*. Les deux décennies concer-nées sont marquées par l’apo-gée des cabarets de Mont-martre, où vient s’encanailler la bonne société: le Chat Noir, fréquenté entre autres par Zola, Ravel, Jules Verne et nombre de têtes couronnées. Mais aussi le Moulin Rouge ou les Ambassa-deurs. L’époque est aux cafés, aux spectacles, au théâtre, aux bals, au cirque, à la fête, en un mot à l’amusement, jusqu’au cataclysme de la Première Guerre mondiale. Mais Maximilien Luce, qui avait le cœur très à gauche, nous rappelle, par ses lithographies aux sujets révolutionnaires, que l’époque n’était pas joyeuse pour toutes les classes sociales...

Les Nabis, avec leur goût pour les couleurs vives, sont très représentatifs de ce temps.

Mais aussi les Symbolistes qui, par une sorte de réaction poé-tique et spirituelle, souvent teintée de mysticisme, se dis-tancient de la révolution indus-trielle et d’un monde de plus en plus technologique. La Bretagne, et pas seule-ment Pont-Aven où règnent Gauguin et Paul Sérusier, connaît une nouvelle mode. Douarnenez et Concarneau sont souvent les sujets de tableaux. On découvre aussi, grâce à cette exposition, le groupe belge des Vingt (1883-1893), en relation avec l’avant-garde parisienne. Théo van Ryssel-berghe en est un peu le chef de file. Enfin, la dernière salle expose des portraits de figures importantes de ce temps, par-fois oubliées aujourd’hui, alors que d’autres, comme l’écri-vain Pierre Loti, nous parlent encore. A noter que les artistes présentés ici appartiennent presque tous à une même génération, née sous le Second Empire et disparue dans les années vingt et trente. Ce qui concourt à la belle unité de cette exposition qui, plutôt que de mettre en avant des person-nalités, illustre remarquable-ment l’esprit novateur de toute une époque d’effervescence artistique. Et pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, le bâtiment du Palais Lumière lui-même constitue une fleur-de-lis de l’architecture des villes d’eaux du début du XX^e siècle.

Texte et photos Pierre Jeanneret

«Paris-Bruxelles 1880-1914», Palais Lumière, Evian-les Bains, jusqu’au 4 janvier 2026.



Ambiance du soir sur l'Oise



Portrait de Liane de Pougy (pour son cadre en bois sculpté !)



Chasteté illustre bien le Symbolisme



Madame Chrysanthème



Steinlen pour la réouverture du Chat Noir en 1896



La chanteuse Marcelle Lender, par Toulouse-Lautrec

Oron-la-Ville



© Dal-photos.ch / David Wägli

Les Cops jouent devant un public attentif, un répertoire basé sur des musiques de film

Le ciel n'a pas pleuré sur la foire aux oignons

En effet, même si le temps n'était pas au ciel bleu, il n'a pas plu pendant les deux jours de la foire aux oignons d'Oron-la-Ville, ce dernier week-end.

Toute la place devant l'église, habituellement réservée au parking des voitures a été investie par de nombreux stands de victuailles (boulangerie, têtes au choco, miel, articles venus du Canada... et surtout des oignons), mais aussi d'autres articles, jouets,

sacs, tasses, bougies... De quoi trouver de jolis cadeaux pour les fêtes qui arrivent à grand pas.

L'Harmonie des cadets d'Oron, Porsel, St-Martin (COPS) ont animé la journée de samedi avec un répertoire de musique de film (Jurassique Park et autres) un répertoire qui à coup sûr peut plaire à ces jeunes musiciens et musiciennes qui étudient dans cette formation sous la baguette de Pascal Braillard.

Le répertoire varié leur permet de jouer tous les styles et de démarrer en douceur la musique d'ensemble, avant de pouvoir intégrer les rangs de L'Harmonie d'Oron, de la Fanfare de Porsel ou de L'Avenir de Saint-Martin.

La foire aux oignons est une institution à Oron et cela va durer sans nul doute.

Texte et photos David Wägli



Une foule bigarrée est venue malgré le temps, sec mais pas chaud, un temps d'automne



L'occasion de rencontrer quelques amis au détour d'une allée et de discuter quelques instants



Un travail d'artiste pour tresser ces grappes d'oignons



Vérification de l'accordage des instruments de l'école de musique les Cops (Cadets d'Oron, Porsel et St-Martin)



Maracon

Conseil général du 9 octobre

Reconduction du taux d'imposition et remboursement de la taxe de remplacement PC

Il était 20h précises, le jeudi 9 octobre, lorsque Samuel Blanc, président du Conseil général de Maracon déclara l'assemblée ouverte après avoir vérifié que le quorum était atteint.

Démissions et assermentations

En préambule à l'ordre du jour, il annonça la démission de Georges-Eric Bader, conseiller et de Patricia Zeller, municipale. Selon le souhait de cette dernière, la secrétaire lut à l'assemblée sa lettre motivant son retrait anticipé de la Municipalité. Elle espéra avoir été à la hauteur de sa fonction au cours de ces 21 ans et souhaite que le respect, l'écoute et la solidarité restent des valeurs essentielles pour le bon fonctionnement de sa commune. Un message qui fut fortement applaudi. Le président procéda ensuite à l'assermentation de 7 nouveaux membres du législatif qui furent accueillis également par les applaudissements de l'assemblée. La fin de la législature s'approchant, il n'y aura pas de nouvelle élection. La Municipalité fonctionnera à 4 membres.

Couverture insuffisante des domaines autofinancés

Didier Fattebert, syndic présenta des tableaux relatifs à la situation financière de Maracon, démontrant que de 2020 à 2023, les résultats des comptes communaux étaient largement positifs, alors que ceux de 2024 présentaient un solde négatif, en particulier dû à

la facture de la péréquation. Sur la période positive, la capacité d'endettement était supérieure au plafond et sur la même période le taux d'imposition est ainsi justifié. Cependant dans les domaines autofinancés : eau, épuration, déchets, la moyenne des cinq dernières années montre une couverture insuffisante. «*Nous devons travailler sur ces coefficients. Nous avons déjà fait des corrections dans le budget 2025 et avons élaboré une projection jusqu'en 2030. Nous nous sommes appuyés sur le rapport de Didier Chappalley, mandaté par la Municipalité*» informe-t-il. Le Conseil releva que les conclusions du rapport étaient les mêmes que celles de la commission des finances et se réjouit que la Municipalité prenne acte de ces conclusions pour le futur.

Trois préavis sur quatre ont passé la rampe du Conseil

Le premier préavis concernait l'arrêté d'imposition pour 2026 qui proposait de maintenir le taux actuel de 74.5 %. Rappelant que Maracon a le taux d'impôt le plus élevé du district et devant l'incertitude de cette situation financière, la commission des finances recommanda d'accepter ce maintien et fut suivie par l'assemblée.

Le deuxième objet concernait le remboursement de la taxe protection civile PC. Au fil des années, la commune à l'instar des autres communes du canton a encaissé des contributions de remplacement perçues, en application de la légis-

lation sur la protection civile. Ces montants ont été intégrés aux comptes communaux et ont été utilisés dans la gestion courante de la commune. En début 2025, le Service de la sécurité civile et militaire cantonale a informé de l'obligation de reverser au canton l'ensemble des contributions encaissées à ce jour, soit pour Maracon : Fr. 353'611.-, d'ici fin 2025, malgré le projet d'abri de protection civile actuellement à l'étude. Cependant une partie, voire la totalité du montant pourrait être restituée à la commune en cas de réalisation de ce projet. La solution envisagée par la Municipalité est de contracter un emprunt bancaire de ce montant pour régler la facture cantonale. Les taux d'intérêts proposés par les établissements bancaires varient de 0.8 % à 1.3 %. Une solution recommandée par la commission des finances et approuvée par le Conseil.

Quant au préavis relatif aux traitements et indemnités de la Municipalité pour la législature 2026 à 2031, il fut refusé par la majorité des votants, suivant ainsi les recommandations de la commission des finances qui estimait, bien que ce soit l'usage de préparer ce document préalablement, que ce sera aux nouveaux élus de l'établir en début de législature.

Enfin, le dernier objet mis en discussion concernait l'entente intercommunale de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux pour laquelle la Municipalité propo-



Dans les bureaux de l'administration communale : Laetitia Déglon, secrétaire et Christine Glauser, boursière

sait la dissolution de la convention et le remplacement par un contrat de droit administratif. Cette convention a été ratifiée en 2014, entre les communes d'Oron, Essertes et Maracon. Trois changements majeurs sont intervenus depuis lors. La fusion d'Essertes avec Oron en 2022, la fermeture de toutes les classes dans les petits collèges avec regroupement sur les sites d'Oron et Palézieux et la démission de la secrétaire de l'Entente, entraînant une réorganisation des tâches reprises par Oron. Ces éléments ont incité à étudier la possibilité de dissoudre la convention et de la remplacer par une forme simplifiée, laquelle préserve explicitement tous les droits à l'in-

formation de la commune de Maracon. Une proposition validée.

Informations de la Municipalité

Claudia Mercanton, chargée de l'administration générale, du social et des déchets, apporta des informations sur la fusion de l'ARAS (Association régionale d'action sociale). Une nouvelle réforme prévue pour janvier 2027. Pour les déchets, la DGE, Direction générale de l'environnement effectue un audit sur le périmètre des déchets. «*Nous attendons le plan d'actions qui nous servira de guide. Ce diagnostic indiquera les modifications et améliorations à faire*» souligne-t-elle

avant de faire lecture d'un message de la Municipalité demandant que la bienveillance prédomine envers le personnel communal, car chacun a d'importantes responsabilités sur ses épaules. «Parfois les demandes pressantes deviennent oppressantes».

Nicolas Fossierat, municipal des routes, apporta diverses informations sur les chantiers routiers en cours et les travaux encore réalisables cette année.

Didier Fattebert donna rendez-vous à l'assemblée pour un Conseil général extraordinaire fixé au 19 novembre à 20h, puis il invita les membres à se déplacer dans l'ancien collège afin de visiter les bureaux de l'administration fraîchement repeints et prendre un apéritif à La Classe.

Avant de clore la séance, le président, ayant revêtu la veste des pompiers, signala que le SDIS Oron avait besoin de relève et était à la recherche de jeunes motivées et motivés. Il rappela la séance d'information du 6 novembre, à 20h, à la caserne des pompiers d'Oron-la-Ville.

Texte et photo Gil. Colliard



Belmont

Conseil communal du 9 octobre

A Belmont-sur-Lausanne aussi, la création de l'Association intercommunale pour la gestion des eaux de l'Est lausannois est acceptée

Cette 4^e séance de l'année 2025 du Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne s'est, comme de coutume, tenue à la grande salle, le jeudi 9 octobre dernier et a commencé, une nouvelle fois, par l'assermentation d'un nouveau conseiller communal en la personne de Arnaud Jeandupeux (UDC).

Une démission à la Municipalité et une affaire de surcoûts (très importants) liés au projet routier «Burenz-Chaffaises» dans les communications de la syndique

Au chapitre des communications de la Municipalité, on retiendra, d'abord celles de la syndique, Nathalie Greiner, qui est revenue sur la démission de Jean-Claude Favre, municipal en charge de la direction des finances, de la mobilité et de l'informatique (DFMI). Démission qui prendra effet au 31 décembre prochain et qui

avait été mentionnée dans notre édition du 2 octobre. Mme Greiner a indiqué que, conformément à la législation en vigueur, une élection complémentaire n'est pas possible, la démission de M. Favre étant intervenue dans les six mois précédant les élections pour le renouvellement des autorités communales vaudoises. Elle a néanmoins indiqué que toutes les mesures nécessaires seront prises afin d'assurer la continuité des activités et le bon fonctionnement de l'administration communale, tout particulièrement avec l'équipe de la DFMI.

Nathalie Greiner a également, et entre autres, fait le point quant à l'affaire des factures supplémentaires et le surcoût important liés au projet routier «Burenz-Chaffaises». A ce jour, un avocat a été mandaté par la Municipalité

afin de l'accompagner dans les futures démarches juridiques à entreprendre. Pour rappel, à la fin des travaux qui ont eu lieu durant de nombreux mois sur le tronçon précité, la Municipalité avait reçu des factures complémentaires représentant d'importants surcoûts, tant du Consortium adjudicataire des travaux, que du mandataire en charge du projet et de la gestion du chantier. La Municipalité avait refusé ces montants supplémentaires facturés qu'elle considère comme indus.

Début des travaux «Arnier III» retardé et précisions quant aux tarifs de l'électricité 2026

Catherine Schiesser, municipale en charge de la direction de l'urbanisme et des domaines, quant à elle, a, entre autres, communiqué au sujet du Plan d'affectation «En Arnier III».

Plus particulièrement, elle a informé le Conseil communal que la parcelle 351 a été achetée par une société autre que celle qui s'est occupée de l'élaboration du projet. Cette acquéreuse a décidé d'apporter quelques modifications par rapport aux plans mis à l'enquête. Ces modifications changeant un peu l'aspect extérieur, elles seront soumises à une enquête publique complémentaire. De ce fait, les travaux ont pris du retard et ne commenceront vraisemblablement pas avant mi-2026.

Dernier municipal à avoir des communications, Philippe Michelet, en charge de la direction des travaux et des services industriels est, lui, revenu sur les tarifs de l'électricité 2026 à Belmont-sur-Lausanne, qu'un média a pointé du doigt (ndlr. Le Temps titrait: «*L'électricité à Belmont-sur-Lausanne,*

246 % plus chère que dans le Haut-Valais»). Il a rappelé que les tarifs sont définis par l'énergie et l'acheminement.

S'agissant des préavis, ils étaient au nombre de deux. **Le préavis 07/2025:** Reconstruction de la station d'épuration de Pully: «*Création de l'Association intercommunale pour la gestion des eaux de l'Est lausannois (AGEEL)*». Comme son titre l'indique, le but de ce préavis était la création de l'association précitée. Dite création ayant été abordée dans l'édition de votre hebdomadaire favori du 9 octobre dernier, nous ne le développerons pas plus ici.

Ce préavis ayant été accepté à l'unanimité, la fin de cette séance du Conseil communal a vu la nomination de deux délégués au Conseil intercommunal, soit Jérémie Francey et Sandra Gillard.

Le préavis 08/2025: Projet «*En Arnier III - Demande de crédit pour des travaux de déplacement des canalisations communales*» n'a fait l'objet d'aucune discussion et a été accepté à la majorité moins deux abstentions.

En fin de séance, le Conseil communal devait élire les membres de la Commission de gestion 2026. Les membres actuels, soit Hannah Grossenbacher, Christian Nicolet, Alfred Roth, Cyril Stuber et Enrico Monsutti ont été reconduits.

Séance levée à 21h37, la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 6 novembre, à 20h15, à la grande salle de Belmont-sur-Lausanne.

Eric Moser



Servion

Conseil communal du 6 octobre

Parmi les pionnières à créer un Fonds pour les énergies renouvelables

Lundi 6 octobre, la salle communale des Cullayes accueillait la séance d'automne du Conseil communal. Devant une salle bien remplie, Christine Müller, présidente, ouvrit les débats à 19h30.

Accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens

Au premier point de l'ordre du jour, les 7 nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens ayant atteint leur 18 ans et nouvellement naturalisés furent appelés et reçurent un petit cadeau de bienvenue de la Municipalité. La présidente les invita à participer à la vie de la commune et à la démocratie en général, envers laquelle ils ont dorénavant des droits et des devoirs. Pas de remplacement, car il n'y a plus de «viennent ensuite» pour un membre démissionnaire du Conseil qui se monte ainsi à 47. Elle rappela la séance d'information pour les prochaines élections fixée au 20 novembre à 19h.

Création d'un Fonds sans nouvelle taxe

En automne 2022, La Municipalité décidait de s'engager de manière concrète face aux enjeux climatiques en élaborant son Plan énergie et climat communal (PECC). Une démarche soutenue par le canton permettant aux communes de se doter d'une stratégie climatique pour atteindre les objectifs cantonaux



Les nouveaux citoyens entourés de Jérôme Oberson, syndic et Christine Müller, présidente

de réduction des gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030 et la neutralité carbone d'ici à 2050. Une démarche qui s'inscrit sur quatre ans. Depuis le printemps 2024, la Municipalité s'est ainsi dotée d'un plan d'action et a travaillé à sa mise en œuvre. Le préavis mis en discussion a pour but d'assurer le financement d'actions concrètes et de pérenniser la démarche sur la durée au-delà d'une législature en développant un programme de subventions communales soutenant financièrement et incitant les habitants et les entreprises à agir. Le Fonds sera alimenté par le biais de l'indemnité communale liée à l'usage du sol dont le montant est déjà prélevé sur la facture d'électricité des consommateurs de Servion, conformément à la Législation cantonale relative au secteur électrique, représentant annuellement env. Fr. 50'000.-. Un montant qui bénéficiait jusque-là au ménage communal, mais qui ne manquera pas, la marge de

manœuvre étant suffisante. Il sera dorénavant affecté avec objectif d'être utilisé pour le financement des subventions demandées pour des projets dans le domaine de l'énergie et du développement durable, par exemple: achat de vélos, vélos électriques, carte CFF journalière Mobilis, remplacement de haies de lauriers ou de thuyas, récupération des eaux pluviales, etc. Afin de gérer ce Fonds de manière transparente et équitable, conformément aux exigences réglementaires, l'adoption du règlement, également mis en discussion est nécessaire. Suivant les conclusions de la commission ad hoc et de celle des finances, le préavis relatif à la création d'un Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durables ainsi que le règlement communal lié furent adoptés à l'unanimité. Une décision qui fait de Servion une des premières communes à mettre en œuvre ce plan dès le 1^{er} janvier 2026.

Un règlement du personnel pour une gestion uniformisée

Le second préavis mis en discussion concernait le Règlement

du personnel communal, pour lequel le travail de son concepteur, Philippe Chaubert, fut salué. Un document inspiré principalement de ceux d'Oron et de l'Etat de Vaud. Actuellement 12 personnes sont au bénéfice d'un contrat individuel de travail, soumis au Code des obligations, selon les modalités en vigueur lors de la fusion de Servion et des Cullayes. Aussi, la commune souhaite se doter d'un Règlement du personnel communal offrant une gestion plus structurée des relations de travail. La commission ad hoc ainsi que celle des finances relevèrent l'équité et la clarté de ce document. Recommandant d'accepter ce nouveau règlement ainsi que l'échelle des salaires et chargeant la Municipalité de renseigner le Conseil sur les incidences financières dans le cadre du processus budgétaire 2016, les commissions furent suivies par une large majorité des conseillères et conseillers.

Informations des délégués et de la Municipalité

La déléguée de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) rappela que l'EPS (Etablissement primaire et secondaire du Jorat) est le plus grand du canton. On y dénombre, lors de la rentrée une augmentation de 56 élèves. Elle souligna le peu d'inscriptions pour les devoirs surveillés.

Yves Devaud, municipal de la police des constructions, informa

que le projet mis à l'enquête en 2023 pour la construction d'une antenne de télécommunications, qui avait soulevé des oppositions, était abandonné. Mais que, certainement, un nouveau projet allait voir le jour.

Le PACom (Plan d'affectation communal) est en cours de finalisation, des corrections demandées par le canton sont en cours. La Municipalité espère sceller ce dossier au printemps.

Le 8 octobre se terminera la mise à l'enquête de SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) permettant au district de développer une stratégie régionale visant à améliorer la qualité et le développement des diverses activités.

Yves Boand, municipal des routes et des affaires sociales donna les informations concernant les chantiers routiers en cours: l'aménagement du carrefour de la scierie, le trottoir du zoo, le chemin piétonnier en direction de Mollie-Margot, la réfection de la route du Signal, ainsi que pour les chantiers futurs. Il souligna qu'un prestataire externe avait été mandaté pour expertiser la vitesse des véhicules. Le budget 2026 adopté pour l'APER0 (Accueil petite enfance réseau Oron) relève une augmentation de Fr. 6.-/hab. et passe ainsi à Fr. 286.-/hab., soulignant que dès 2026, le canton de Vaud réduira sa contribution à l'accueil de l'enfance de près de 10 millions de francs.

Le syndic, Jérôme Oberson,

avisa qu'un courrier sera envoyé à Car Postal, à la suite de problèmes d'oublis d'élèves et de trajets erronés, demandant d'assumer correctement les transports au vu du prix payé. La Municipalité a également décidé d'écrire au canton pour remettre en question la répartition des coûts relatifs à l'extension du M2 et M3, alors que la commune n'est pas desservie par ces transports. Il releva la belle participation du public à l'exposition préparée par les seniors sous l'égide de Pro Senectute Vaud et remercia ceux qui s'impliquent dans ces actions communautaires.

Il termina par une demande, aux conseillers et conseillères, d'animer une fenêtre de l'Avent du Conseil. Tout en faisant appel aux bénévoles, il avisa que le Marché de Noël se tiendra dans cette salle, le 13 décembre au cours duquel, le vin chaud sera servi et les sapins seront distribués. Un stand informatif attendra les citoyennes et citoyens intéressés aux futures élections.

Diverses questions en relation, particulièrement avec les problèmes liés au trafic routier, furent posées auxquelles la Municipalité apporta les réponses. L'ordre du jour étant épuisé, la présidente mis fin aux débats en invitant l'assemblée à rester pour la verrée, donnée en l'honneur des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens.

Texte et photo Gil. Colliard



Jorat-Mézières

Conseil communal du 7 octobre

Jorat-Mézières va équiper son territoire de caméras

La commune de Jorat-Mézières va installer un dispositif de vidéosurveillance sur son territoire. Le Conseil communal a largement accepté lors de sa dernière séance, mardi 7 octobre, une demande de crédit d'investissement de 130'000 francs allant dans ce sens.

Ce système doit permettre de dissuader les infractions, faciliter les enquêtes policières et sécuriser les espaces publics, a indiqué Pierre Jordan, municipal en charge de la police. Les caméras seront disposées à des endroits stratégiques, notamment ceux qui présentent une fréquentation importante ou une vulnérabilité particulière, soit la grande salle de Carrouge, l'administration communale et abri-bus, la grande salle de Mézières, l'ancien collège de Ferlens et le bâtiment du FC Jorat-Mézières.

En plénum, un conseiller communal s'est inquiété du possible déplacement des incivilités. «C'est déjà le cas dans une certaine mesure. Lorsque la police patrouille plus régulièrement en réponse à des incidents, les délinquants se déplacent dans un autre village. Il s'agit toujours des mêmes individus que la police

n'est pas parvenue à identifier», a répondu Pierre Jordan. Un autre conseiller aurait voulu mettre en rapport le montant des incivilités avec le coût du dispositif, qu'il trouve relativement important. «On ne connaît pas le montant des déprédations. Mais ce dispositif a vraiment pour but de donner les moyens à la gendarmerie de faire son travail», a relevé Pierre Jordan. Le syndic, Patrick Emery, a souligné que ces caméras pourront également aider à identifier des personnes qui commettraient d'autres larcins, comme des vols.

Les coûts de fonctionnement, soit la gestion et la maintenance des caméras, représentent environ 5000 francs par année et seront inscrits au budget. La prochaine étape prévoit le lancement de la procédure auprès de la préfecture. «Chaque site qui accueillera une caméra doit faire l'objet d'une analyse. Nous allons donc prioriser nos demandes», a précisé le syndic. «Savigny a mis deux ans à installer les siennes. J'espère que ça ira plus vite pour nous», a complété Pierre Jordan. Le temps de conservation des données sera également déterminé par la préfecture.

Les autres décisions du législatif

Lors de sa rencontre du 7 octobre, le Conseil communal de Jorat-Mézières s'est aussi penché sur l'agrandissement du parking de la grande salle de Carrouge, l'achat d'un véhicule électrique et le remplacement d'une conduite d'eau potable. Il a soutenu ces trois projets.

L'agrandissement du parking permettra de passer de 40 à 74 places. Le projet est opportun, car la rénovation de la grande salle qui s'achève devrait permettre d'en augmenter l'attractivité et donc l'utilisation, a relevé la commission du Conseil communal chargée d'étudier la demande de crédit d'investissement de 675'000 francs nécessaires aux travaux.

Celle-ci souligne aussi que cet agrandissement permettra d'accueillir des véhicules en cas de manifestation au collège Gustave Roud qui est sous-doté. Au total, les deux sites disposeront ainsi de 120 places de stationnement. La question de l'installation ponctuelle d'horodateurs n'est pas encore réglée et fera l'objet d'un projet ultérieur plus général pour l'ensemble des grands parkings de la commune, a rapporté la commis-



sion. Le projet comprend également la création d'une zone de dépose-minute pour le collège, un abri pour vélos, deux places de recharges pour véhicules électriques notamment. Après l'approbation législative, la Municipalité vise une finalisation des travaux au printemps 2026.

La conduite d'eau potable au chemin des Ecoliers et route de Cullayes à Mézières,

qui présente depuis plusieurs années des signes avancés de vétusté avec des fuites et des interruptions de service et des pertes d'eau, sera remplacée. Le Conseil communal a accepté la demande de crédit extrabudgétaire de 100'000 francs qui permettra de financer les travaux. Ceux-ci seront faits avant la fin de l'année, a réagi le municipal en charge Michel Rochat.

Enfin, le Conseil communal a autorisé la commune à acheter un 4x4 électrique à 53'000 francs pour le service des eaux.

Texte et photos Diane Zinsel



Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 6 octobre 2025

Aval au plan directeur communal et appel à l'aide pour le secteur vitivinicole

Initiée après la fusion en 2011, la première tentative d'élaboration du Plan directeur communal (PDCom) de Bourg-en-Lavaux avait été stoppée par Sauvez Lavaux III. Les réflexions avaient repris en 2021, en parallèle avec le développement du Plan d'affectation communal (PACom) pour garantir leur conformité à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et au plan d'affectation cantonal.

Le PDCom - feuille de route de l'action communale en matière d'aménagement du territoire pour les 15-20 prochaines années, doit assurer un développement cohérent, durable et concerté du territoire communal en tenant compte de ses spécificités paysagères, patrimoniales et sociales ainsi que des exigences légales cantonales et fédérales. Etant donné la marge de manœuvre réduite, la Municipalité a cherché à équilibrer le développement économique, écologique et social de la commune et a défendu les intérêts de Bourg-en-Lavaux auprès des instances cantonales, selon Yves Kazemi de la commission ad-hoc.

Le droit fédéral (LAT) et cantonal pèse lourd sur l'autonomie communale, et sur la capacité à trouver des solutions sans flouer les propriétaires, réaffirme Jérémie Berthet «*La population suisse et celle de Bourg-en-Lavaux a accepté la révision de la LAT en 2015, contre l'avis du PLR. De nombreux dézonages nous paraissent difficilement tolérables pourtant il est vain de maintenir des oppositions.*»

«*Il s'agit d'une pesée des intérêts très subtils où il faut faire en sorte que les uns et les autres puissent avancer dans une vision prospective de développement pour ces 15 prochaines années*», selon Anne



Baehler Bech. Pour les Vert(e)s et ouvert(e)s ce pari est tenu. Après le vote, le plan directeur communal est accepté.

Adoption du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement

Le PACom est un instrument d'aménagement du territoire de droit public qui découpe le territoire en zones d'affectations. Il précise le mode utilisation du sol, les règles de construction et le degré de sensibilité au bruit dans les zones qu'il délimite.

45 oppositions

L'enquête publique du PACom et du RPACom, du 5 février au 6 mars 2025, a reçu 45 oppositions qui ont été examinées par la Municipalité selon la procédure légale. Entre le 19 mai et le 9 juillet 2025, elle avait organisé 24

séances de conciliation groupées ou individuelles avec les opposant(e)s. Ensuite, la Municipalité avait élaboré des propositions de réponses aux oppositions, comprenant des corrections sur le plan et des clarifications des points du règlement. Durant le Conseil de ce soir, chaque opposition recevable est soumise à l'approbation du Conseil communal.

Malgré l'intervention de Jérémie Berthet sur la situation difficile des vigneron(e)s, et une vigneronne de Grandvaux en particulier, qui suite au déclassement de son terrain, ne pourra plus effectuer des travaux de rénovation, toutes les oppositions ont été levées, souvent à l'unanimité. Les oppositions levées, le préavis a été accepté à l'unanimité. Le Plan d'affectation communal (PACom) est adopté.

Révision du Règlement du personnel communal

La commune a préparé la mise à jour de son règlement du personnel en vigueur depuis janvier 2013, pour intégrer des évolutions légales, répondre aux attentes exprimées par le personnel, appliquer les modalités du plan de mobilité et augmenter son attractivité sur le marché du travail. Il s'agit d'introduire le télétravail, les éléments du plan de mobilité et réduire le temps de travail hebdomadaire de 42 à 40 heures dès 2026.

La commission ad hoc a proposé des amendements - pouvoir exiger un extrait de l'Office des poursuites et du casier judiciaire à chaque futur employé(e) et non selon la profession exercée, remplacer congé de paternité par congé de l'autre parent (selon l'article 329 g du Code des obligations)

et introduire un entretien d'évaluation annuel. Après l'acceptation des amendements, le préavis est accepté.

Appel au soutien à la viticulture

Plusieurs élu(e)s ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à la crise qui traverse la viticulture qui touche également le vignoble de Lavaux. Blaise Duboux demande à la Municipalité d'élaborer urgemment une stratégie pour assurer l'avenir du vignoble communal, afin de protéger ce patrimoine et soutenir les viticulteurs locaux. Nathalie Pfeiffer appelle la Municipalité à mener une réflexion

approfondie et à une réaction rapide pour soutenir ce secteur en crise. Jérémie Berthet demande de mettre la priorité sur le soutien aux vignerons privés et d'éviter de déséquilibrer davantage le marché avec la production communale.

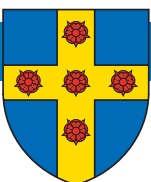
Jean-René Gaillard, municipal en charge, reconnaît la complexité du problème viticole et propose de reporter la décision au printemps pour apporter une solution constructive soulignant que les changements nécessitent du temps surtout dans la coordination avec les autorités cantonales et fédérales. Il faut une appréciation globale et encourager nos jeunes à apprécier le vin et à consommer local.

La taxe verte

La Municipalité va examiner l'initiative populaire «taxes déchets simples et équitables» déposée dernièrement, selon Raymond Bech, municipal, et même élargir la réflexion en consultant les groupes politiques pour élaborer un contre-projet, estimant que l'initiative ne peut être acceptée telle quelle.

Pour clore la séance, Jean-Pierre Haenni, syndic, s'est dit soulagé de l'adoption du PACom sans encombre et a remercié tous ceux qui ont travaillé sur ce projet pour leur énorme travail. Jean-Yves Cavin, municipal, à également remercié toutes les personnes impliquées dans l'élaboration des documents et le conseil pour l'acceptation du PDCom et du PACom.

Texte et photo Nicole Knuchel



Chexbres

Conseil communal du 9 octobre

Achat d'un véhicule polyvalent pour le service de la voirie

Le nouveau président, Andreas Chevalley, ouvre la séance devant une assemblée presque au complet. Après l'approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la séance du 18 juin dernier, il passe à l'assermement d'Arthur Schmid qui remplace Romain Cochand, démissionnaire.

Le préavis municipal no 02-2025 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2026 et 2027 est soutenu par la commission des finances dans le rapport de son président Batiste Senn. Ce préavis est accepté à l'unanimité.

Le préavis municipal no 03-2025 concernant une

demande de crédit de CHF 285'000.- destiné à l'achat d'un véhicule polyvalent pour le service de la voirie reçoit l'aval de la commission des finances par la voix de Francis Gabriel et également celui de la commission technique ad hoc dans le rapport de Marie-Jeanne Chevalley. Ainsi, le véhicule Boschung acheté en 2010, qui donne des signes de fatigue, pourra être remplacé par un modèle Meili Beat M1300 comprenant toutes les caractéristiques nécessaires et modernes pour le service de la voirie. Ce préavis est également accepté à l'unanimité.

Dans les communications du Bureau, il y a d'abord une très bonne nou-

velle, accueillie avec allégresse, pour saluer la victoire des Chats de Chexbres qui ont battu sur la ligne Les Amoureux de Puidoux de 6 secondes lors du Challenge du préfet à la rame!

Par contre, le Conseil doit enregistrer le départ de deux membres qui s'en vont habiter à Puidoux. En effet, le couple Marine et Batiste Senn donne sa démission pour le 30 novembre 2025.

Dans les communications des commissions intercommunales, à l'ORPC, le budget 2026 a été adopté avec une prévision de Fr. 23,50 par habitant de Chexbres et aussi avec un nouveau règlement. Il a également validé l'achat d'un

nouveau véhicule pour le transport de personnes pour Fr. 57'000.-.

A l'APOL, le budget 2026 est adopté et le 2 octobre a eu lieu, à Lutry, l'assermement des nouveaux policiers.

Dans les communications de la Municipalité, le syndic Alain Bouquet remercie tous les intervenants, l'USL, le service de voirie, le service de sécurité et aussi les riverains qui ont contribué à la réussite du Charivari 2025. Malgré quelques grincheux qui ont rouspété pour le bruit de la fête sous leurs fenêtres, pendant quelques heures, une fois tous les 8 à 12 ans!

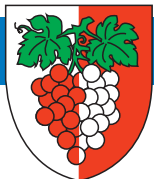
Il annonce que la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin va fêter ses 130 ans d'existence le samedi 25 avril 2026, à la salle Forestay avec la venue de l'humoriste Thomas Wieser.

Le municipal Jean-François Chevalley est satisfait du fonctionnement des 5 containers GastroVert, installés dans la commune, mais il invite les usagers à ne pas attendre que les sacs contenant les déchets alimentaires parviennent tout seul jusqu'au container. Suite à l'intervention d'un conseiller, il verrait d'un bon œil que ces containers soient décorés.

Le municipal Jean-Louis Paley annonce qu'il ne se représentera pas pour une nouvelle législature.

A ce sujet, le syndic Alain Bouquet, Dominique Wyss Cossy et Bertrand Kolb seront candidats et Jean-François Chevalley n'a pas encore pris sa décision.

Jean-Pierre Lambelet



Pully

Conseil communal du 8 octobre

Le pari de l'intercommunalité pour la STEP

La Municipalité a proposé au Conseil communal de s'associer avec les communes de Paudex et Belmont-sur-Lausanne pour créer une nouvelle structure, l'Association intercommunale pour la Gestion des eaux de l'Est lausannois (AGEEL).

L'objectif: reconstruire la station d'épuration de Pully (STEP), assurer son exploitation et jeter les bases d'une gestion de l'eau plus solide, moderne et durable.



En raison d'un problème technique du système de vote électronique, qui a fait perdre du temps aux élus, la séance du Conseil communal s'est achevée après les douze coups de minuit

La STEP de Pully, entrée en service en 1969, traite aujourd'hui les eaux usées de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne, soit environ 23'500 habitants en 2024. Mais ses installations sont usées jusqu'à la moelle: pannes fréquentes, difficultés d'entretien, normes environnementales toujours plus strictes. Avec l'obligation d'ajouter le traitement des micropolluants, une modernisation complète s'impose. Mais avant d'en arriver là, des études (déjà acceptées et financées par la ville) ont planché sur les aspects techniques, fonciers et de gouvernance.

Les échanges se sont intensifiés au moment d'aborder le cœur du préavis, soit la création de l'Association intercommunale pour la Gestion des eaux de l'Est lausannois (AGEEL). Si la nécessité de reconstruire la STEP ne fait plus débat, c'est la gouvernance et la répartition financière entre communes qui ont cristallisé les tensions.

«Pully paiera plus, mais n'aura pas plus de voix»

Le conseiller communal François Logoz a dénoncé un déséquilibre entre la part financière assumée par Pully et le poids politique qu'elle

obtiendra dans la future Association intercommunale pour la Gestion des eaux de l'Est lausannois (AGEEL). Selon les statuts soumis au vote, chaque commune disposerait d'une voix au comité de direction, alors même que Pully financerait près de 77 % du projet, contre environ 15 % pour Belmont-sur-Lausanne et 8 % pour Paudex. Une répartition calquée sur le nombre d'«équivalents-habitants» raccordés à la station d'épuration, mais qui ne tient pas compte de l'investissement réel ou de la taille des budgets communaux.

«Nous aurons une voix sur trois, soit le même nombre que les deux autres communes alors que nous allons payer les deux tiers de la facture», a martelé François Logoz, estimant que ce schéma prive Pully de toute marge de manœuvre. «Je propose d'accepter la création de l'association, que je ne remets pas en cause, mais de refuser les statuts, qui pénalisent notre commune». L'élue a ajouté, dans une formule qui a provoqué des remous dans la salle, que Paudex serait «une commune parasite», profitant des infrastructures voisines pour éviter de les financer seule. Le président du Conseil est aussitôt inter-

venu, appelant l'orateur à la retenue: «Je vous prie de surveiller vos propos à l'égard de notre commune voisine», commente Patrick du Bois.

Du côté de l'exécutif, le municipal Marc Zolliker a tenu à replacer le débat dans une perspective de coopération plutôt que de confrontation. Il a rappelé que le déséquilibre financier évoqué n'est pas nouveau: «Déjà aujourd'hui, Pully assume la majeure partie des coûts liés à la STEP sans pour autant disposer d'une influence supérieure sur son exploitation». Deux logiques s'affrontent, a-t-il expliqué: celle de la majorité contre la minorité, et celle du partenariat. «Cette dernière est celle qui prévaut depuis toujours dans notre collaboration.» L'édile a défendu la solidarité intercommunale comme principe fondateur du projet: une gouvernance partagée pour garantir un traitement des eaux performant, maîtriser les coûts et répartir équitablement les responsabilités. Il a aussi souligné que les investissements prévus, estimés à près de 68 millions de francs pour la reconstruction de la STEP et les infrastructures associées, entraîneront une hausse temporaire de la taxe d'assainissement, comme cela a été observé à

Lausanne ou ailleurs lors de projets similaires.

En fin de discussion, les votes séparés de chacun des quatre points du préavis ont permis la création de l'association avec une quasi-majorité, de même que le transfert du fonds de réserve de 1,5 million de francs. En revanche, les statuts n'ont été adoptés que de justesse (37 oui, 34 non, 3 abstentions), et le point 4, relatif à la mission d'exploitation et d'entretien du réseau d'assainissement par la future association, a finalement été rejeté (36 oui, 39 non, 2 abstentions).

Blanc sur rouge, rien ne bouge pour les impôts

Parmi les points majeurs de la séance figurait l'arrêté d'imposition pour l'année prochaine. Fidèle à sa ligne de prudence, la Municipalité de Pully propose de maintenir le taux actuel à 61 points, soit le même niveau que l'an dernier. Ce coefficient correspond à 61 % de l'impôt cantonal de base et place Pully parmi les communes les plus modérées du canton en matière de fiscalité. A titre de comparaison, Lausanne applique un taux de près de 78,5 points et Renens avoisine les 77.

Dans son rapport, la commission des finances justi-

fie ce choix par la volonté de préserver un équilibre entre prudence budgétaire et stabilité pour les contribuables. L'économie reste fragile, les marges de manœuvre communales se réduisent et les transferts financiers cantonaux peuvent varier d'une année à l'autre. Dans ce contexte, augmenter la pression fiscale envoie un signal difficilement défendable auprès des habitants. A l'inverse, une baisse d'impôt aurait compromis la capacité de la Ville à financer ses projets d'investissement, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de la durabilité.

Le PLR s'est d'ailleurs prononcé en faveur du maintien du taux actuel, estimant que le niveau d'imposition de Pully reste compétitif sans mettre en péril la qualité des services publics. Du côté du PS, un amendement ouvre un petit débat autour de l'impôt foncier. Cet impôt, prélevé sur la base de l'estimation fiscale des immeubles situés sur le territoire communal, reste fixé à 70 centimes par mille francs de valeur fiscale. En clair, un propriétaire dont le bien est estimé à un million de francs paiera 700 francs d'impôt foncier. L'amendement du groupe socialiste proposait de por-

ter ce montant à 1 franc, estimant que les propriétaires pouvaient contribuer davantage à l'effort communal, notamment pour soutenir la transition énergétique et les services publics. La majorité du Conseil n'a toutefois pas suivi cette proposition, préférant maintenir le taux actuel.

Feu vert quasi unanime en faveur du Courrier Lavaux-Oron-Jorat

Le texte, déposé par un élu soucieux de la vitalité médiatique locale, invite la Municipalité à réfléchir à la manière de soutenir la presse régionale dans son rôle d'information de proximité. Une démarche saluée par l'ensemble des groupes politiques, conscients de l'importance de maintenir un lien fort entre institutions et citoyens.

Changements de visages sous la coupole communale

Trois élus ont annoncé leur départ: Dimitri Simos, Charles-Edouard Marchant et Quentin Rubatti. Tous trois quittent leur siège, remplacés par leurs collègues de parti: Céline Gandard, Piram Jaquet et Théodore Savary.

Texte et photo Thomas Cramatte



Forel

Conseil communal du 9 octobre

Le postulat pour passer à 30 km/h stoppé par le Conseil

Réunis jeudi soir, les conseillers communaux de Forel-Lavaux ont bouclé une séance rondement menée dans un climat constructif. Les trois préavis inscrits à l'ordre du jour ont tous été largement acceptés, seul le postulat visant à sécuriser la traversée du village en réduisant la vitesse de 50 à 30 km/h a suscité davantage d'attention.

Un sentiment d'insécurité règne depuis un certain temps autour des deux axes routiers traversant Forel, en particulier à la hauteur des passages piétons et aux abords des écoles. Pour rappel, trois accidents se sont produits en 2024, dont deux au même passage piéton, ce qui a fortement mobilisé les parents et les habitants. Une association locale s'est ainsi formée et une pétition réunissant près de 500 signatures en un mois a été lancée pour appuyer le postulat intitulé «30 secondes pour la sécurité» soumis aux votes du Conseil jeudi dernier.

Déposé par la conseillère communale Valérie Wilhem, le texte demande à la Municipalité d'étudier, avec l'appui d'un bureau spécialisé, la possibilité d'instaurer une zone 30 km/h dans le centre du village. Si la commission chargée d'étudier ce dossier a reconnu la légitimité

du sentiment d'insécurité exprimé par la population, elle a jugé que le texte, dans sa forme actuelle, manquait de clarté et risquait d'être contre-productif.

Faible marge de manœuvre

Le rapport de la commission a rappelé que les axes principaux de traversée sont déjà fortement encadrés par la législation cantonale, ce qui limite la marge de manœuvre de la commune. Dans sa lecture, le rapporteur a également évoqué un moratoire fédéral qui propose de restreindre le déploiement de nouvelles zones 30, estimant ainsi qu'il serait prématuré d'entreprendre une étude coûteuse dans un contexte juridique incertain.

Face à ces arguments, la majorité du Conseil a décidé de ne pas prendre le postulat en considération. Du côté de la postulante, Valérie Wilhem a regretté la décision de ses collègues: «Refuser même une expertise neutre, c'est fermer la porte au dialogue et ignorer la préoccupation de nombreux habitants». Elle a comparé ce débat à d'autres évolutions de société, comme l'introduction du port obligatoire de la ceinture ou l'interdiction de fumer dans les lieux publics: «Autant de mesures contestées à leur époque, mais qui relèvent aujourd'hui de l'évidence». Le

postulat a été rejeté par 35 voix contre, 4 pour et 5 abstentions.

Trois préavis acceptés

Côté Municipalité, les objets soumis au vote ont tous franchi la rampe sans débat majeur. Le premier concernait l'adaptation du bilan communal en vue du passage au nouveau modèle comptable MCH2, une réforme technique qui harmonise la présentation des comptes publics et facilite leur lecture.

Le second préavis portait sur l'installation d'un arrosage automatique au terrain de football des Prés-de-Bamps, pour un montant de 59'750 francs. Ce dispositif permettra une utilisation plus rationnelle de l'eau et un entretien facilité du terrain, utilisé par les juniors et les actifs du FC Savigny-Forel. Le projet sera financé par un emprunt communal de 50'000 francs et un autofinancement de 9750 francs, avec la possibilité d'obtenir une subvention cantonale.

Enfin, les élus ont validé un crédit de 178'454 francs pour une étude «Paysage et patrimoine», confiée au bureau Esplanade Aménagement SA à Lausanne. Cette démarche vise à identifier et protéger les bâtiments ruraux ou anciens présentant un intérêt historique ou paysager. Le syndic, Bernard Perret, a salué l'accep-

tation des conseillers en détaillant que cela permettra de préserver l'identité de Forel tout en accompagnant la croissance démographique du village.

Fête du bicentenaire

En fin de séance, le syndic Bernard Perret

a annoncé un événement d'envergure: «En 2026, Forel célébrera ses 200 ans d'existence, notre commune est née officiellement le 15 mai 1824». Pour marquer ce double siècle, un programme foisonnant est à l'œuvre. Spectacles dans la grande salle, cantine installée sur l'esplanade du Pavillon en vis-à-vis, déplacement exceptionnel du Conseil communal pour une séance extra muros au Grand Conseil vaudois à Lausanne, marché «Foresta» et pléthore d'animations jaloneront ces jours de fête.

En termes de calendrier, les festivités démarrent le jeudi 30 avril 2026 avec une conférence du Professeur Hofmann.



Malgré le soutien de 500 habitants, le postulat «30 secondes pour la sécurité» visant à étudier une zone 30 n'a pas franchi la rampe du Conseil

Il faudra attendre près d'un mois pour entrer dans le cœur du bicentenaire: le jeudi 28 mai est prévu comme le jour d'ouverture officielle, avec le dévoilement de l'esplanade de la Maison de Commune et un banquet. Le vendredi 29 mai sera dédié aux spectacles, à l'ouverture des caveaux et à une grande fête villageoise. Le samedi 30 mai verra le marché Foresta vivre au rythme des sociétés locales et des animations variées, et le dimanche 31 mai s'achèvera avec un culte, un brunch et des spectacles en tout genre.

L'événement, pensé pour durer trois jours pleins, ambitionne de rassembler toute la

population autour de moments de partage, de musique, de théâtre et d'un grand repas sous chapiteau. «Ce rendez-vous sera l'occasion de célébrer la vitalité de notre commune et de rendre hommage à celles et ceux qui s'y investissent au quotidien», a souligné le syndic, insistant sur l'empreinte humaine du projet.

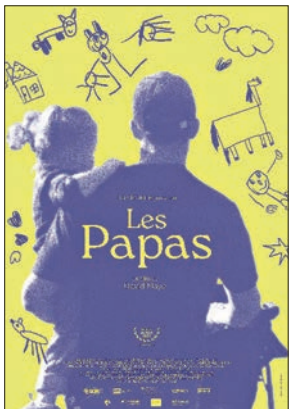
Les autorités municipales lancent dès à présent un appel aux bénévoles, convaincues que la réussite de cette fête dépendra de l'engagement des habitants, des conseillers communaux et des associations locales.

Texte et photo Thomas Cramatte

LE RENDEZ-VOUS DOCUMENTAIRE DES CINEMAS ROMANDS



Produit par le collectif Terrain Vague réunissant des cinéastes vaudois (y compris la régionale Marie-Eve Hildbrand), le nouveau film de David Maye représente des nouvelles manières d'être père.



À l'heure où la répartition genrée des tâches est au cœur de nombreuses conversations, David Maye observe caméra au poing comment notre époque voit la paternité se transformer. Christophe, Gaëtan, Luca et Julien. En suivant les itinéraires de quatre pères aux approches variées du rôle, qui ne diffèrent pas dans leur implication, le réalisateur fait état d'une condition qui ne lui est pas étrangère: son intérêt pour le sujet a en effet été nourri par la naissance de sa propre progéniture. Avec l'empathie de celui qui se reconnaît dans ses sujets, la caméra de David Maye suit avec tendresse ces hommes qui lui ressemblent de près ou de loin. Après avoir concouru dans la compétition nationale de Visions du Réel au printemps dernier,

« Les papas » de David Maye



Les papas que filment David Maye sont différents mais réunis par leur envie de bien faire.

le documentaire sort en salle cette semaine et fait la tournée des salles accompagné par ciné-doc et Visions du Réel au Tour. Ce vendredi 17 octobre, le réalisateur sera présent pour présenter son film au cinéma de la Grande Salle de Chexbres.

Charlyne Genoud, charlyne.genoud@le-courrier.ch

Les papas
de David Maye, Suisse, 2024, 73'
V.f., 6/12 ans
Chexbres
Cinéma de la grande salle
Ven. 17 septembre | 20h30
En présence du cinéaste

C'est à lire



Un admirable et tendre « Carnet de Balades en Lavaux »

Grande voyageuse devant l'Eternel, amoureuse notamment de l'Afrique qu'elle a autrefois sillonné, la peintre-carnettiste Eliane Monnier vit à Saint-Saphorin depuis une dizaine d'années. Pour des raisons notamment professionnelles, elle et son époux Nicolas s'apprêtent cependant à quitter le village. Destination: la Vallée de Joux.



Fruit de dix années de balades dans le vignoble en terrasses de Lavaux, le carnet d'artiste d'Eliane Monnier (ici dans son atelier à Saint-Saphorin) mêle croquis, aquarelles, notes historiques et textes poétiques

En guise d'hommage à ce coin de pays qui l'a profondément inspirée, elle publie aux Editions Slatkine un «Carnet de Balades en Lavaux». Ce beau livre est une façon pour elle de prendre congé avec reconnaissance et tendresse, en couleurs et en mots, de cette terre, de ce ciel et de ce lac qui ont nourri sa créativité.

«Pendant toutes ces années, seule ou accompagnée, j'ai parcouru la région, envoûtée par cet accord sublime entre minéral et végétal, et cette plongée abrupte vers le lac, au gré des saisons et des couleurs du ciel. Je me suis arrêtée pour goûter au spectacle, prendre des notes

et faire d'innombrables croquis. C'est toute cette matière qui, page après page, m'a permis de composer ce livre», nous a confié l'artiste.

L'ouvrage n'est pas un simple recueil de délicates aquarelles, de pensées et de notes glanées en chemin. Non! Il révèle aussi quelques itinéraires enchanteurs à la découverte des gens, de la faune, des villages et du patrimoine de notre contrée. Il se déguste sans précipitation, comme un bon vin, par petites gorgées, pour s'inonder de couleurs et de lumière, au fil des pages ouvertes dans l'ordre... ou le désordre!

Vendredi dernier, à la salle de l'Esplanade, à Chexbres, l'artiste a reçu amis, connaissances, amateurs d'art et simples curieux pour le vernissage de son livre. L'occasion de quelques libations raisonnables, mais aussi d'un touchant «Au revoir», alors que chez elle, les cartons de son imminent déménagement s'accumulent.

Un départ avec juste une once de nostalgie, mais guère plus. Car Eliane est pleine de projets: poursuivre son travail créatif sur les rives d'un autre lac, explorer peut-être les beautés de la forêt du Risoux et rouvrir chez les Combiens, mais aussi en Bourgogne voisine, à la belle saison, son atelier, appelé «Baobab», où elle dispense cours de dessin et de peinture.

Carnet de balades en Lavaux
Eliane Monnier
Editions Slatkine
Parution: 3 octobre 2025
Grand format
www.slatkine.com

Texte et photo Georges Pop

Boxe en Lavaux

A Puidoux, le 24 octobre

Yoann Kongolo face à son avenir



Défaite interdite à Puidoux

A 37 ans, il en veut encore. La preuve? **Yoann Kongolo** (17-2-1) prépare un combat pour le 20 décembre au Hallenstadion: soit contre le Zurichois Angel Roque (10-0-1) pour le titre national des mi-lourds, soit pour une ceinture mondiale dans l'une des quatre fédérations majeures. Le combat de la dernière chance, ou alors une belle occasion pour le frappeur lausannois de revenir au premier plan après une longue errance qui lui coûté quatre de ses meilleures années?

Après un début de carrière très prometteur, via Russie, Etats-Unis, Lettonie, Angleterre, Espagne et Lituanie, il était parti pour jouer les premiers rôles sur les rings européens: ceinture WBC international silver des mi-lourds en 2017-18 et champion EBU-EE face au Bosnien Zecirevic, à Genève. Un tempérament agressif, une puissance de frappe redoutable et un physique à la Tyson: il n'en fallait pas plus pour le désigner comme le grand espoir de la boxe suisse.

Mais Yoann s'est par la suite perdu en route après un contrôle positif en août 2018, à Saint-Tropez, en kick boxing, disci-

pline qu'il pratiquait toujours en parallèle au niveau mondial. Un coup dur pour sa réputation et sa carrière de boxeur, qu'il a toutefois relancée par trois victoires depuis sa rentrée, en mars 2024. Hélas, en février 2025, une blessure à l'œil droit l'a contraint à l'abandon après le 11e round face à l'Espagnol José-Louis Navarro, pour la ceinture EBU silver, antichambre du championnat d'Europe.

Qu'en est-il désormais de l'avenir de **Yoann Kongolo**?



Avec ses arguments physiques et sa formidable volonté, et malgré le poids des ans qui lui a enlevé un peu d'efficacité, rien ne lui semble impossible au niveau européen. Et le combat du 24 octobre à Puidoux, face au Vénézuélien **Melbryn Hernandez** (27 ans/10-12-2, dont 9 succès par ko), est là pour nous renseigner sur ses possibilités futures.

Bertrand Duboux

Rink-hockey

LNA : Les étoiles de Thoune s'éteignent à Pully

Samedi devant son public, un formidable Pully a dominé et battu le SC Thunerstern. Le score de 6-2 dit bien la qualité du jeu présenté par les hommes de Mateo de Ramon dans une partie d'un excellent niveau. De bon augure avant le déplacement de Biasca.

Après Genève la semaine précédente, le Pully RHC a donc accroché le scalp du SC Thunerstern à sa ceinture. Avec deux matches à domicile pour débiter la saison, les Pulliérans avaient l'ambition d'empocher la totalité des points en jeu. Mission accomplie, avec la manière!

3-0 après 13 minutes de jeu, le score dit bien comment Pully a entamé son match. Paulo Vieira, retrouvant sa verve des finales de promotion, a ouvert le bal après un travail préparatoire de ses compères Loye et Pintado et marquera également le 3-0. Entre deux, Ricard Pintado, le meneur de jeu pulliérans, envoyait un missile qui laissait pantois Panagopoulos, gardien bernois comme son nom ne l'indique pas forcément.

Le petit a grandi

Renforcé par l'arrivée de l'expérimenté Tiago de Sousa, Thoune n'imaginait sans doute pas être traité de la sorte. C'est que Pully n'est plus le petit néo-promu de la saison dernière. Samedi, à la salle Arnold-Reymond, il a fait preuve d'une maturité dans

son jeu de défense et d'une clairvoyance à la pointe de l'attaque qui font de ce match Pully-Thoune sans doute l'un des meilleurs disputés par les Rouges depuis leur promotion en LNA.

En face, les Stelliens ne manquaient pas d'arguments, notamment avec un Gianni Rettenmund, toujours difficile à maîtriser. Mais en privilégiant les duels, ils en ont oublié le collectif. D'ailleurs, les deux buts marqués par Thoune le seront sur des exploits individuels.

Avant la mi-temps, c'est Pintado, à nouveau très en verve samedi, qui allait pla-



David Garcia (en rouge), sous la pression d'un joueur Bernois. Le Pulliérans ne lâchera rien

cer la cerise sur le gâteau pulliérans en marquant un bijou de pénalty grâce à son dribble breveté. Cela se passait 31 secondes avant la pause et

suite à une faute commise sur l'inépuisable David Garcia.

Oberson intraitable

Avec ce 4-1 à la mi-temps, on aurait pu croire la partie déjà pliée. Pourtant, en rink-hockey, le score peut évoluer très vite. Les Bernois, sans doute un peu vexés, se sont donc rués à l'assaut de la cage très bien défendue par Guillaume Oberson. Même s'il s'est créé quelques occasions assez nettes, Pully a souffert durant les 10 premières minutes de la deuxième mi-temps. Et c'est logiquement que Gianni Rettenmund forçait le portier pulliérans et son camarade d'équipe nationale à effectuer sa seconde révérence du match.

Seconde mais pas deuxième, car il n'y en aura pas d'autre. Oberson se montrera ainsi intraitable sur un coup franc direct du Portugais de Thoune, puis en toute fin de match, sur un pénalty de Schädeli. Et pendant ce temps-là, Pully profitait de deux pénalités infligées aux Bernois pour aggraver la marque grâce à Loye sur un travail préparatoire de Pintado et par Garcia parfaitement lancé en contre par ce même Pintado.

En s'imposant 6-2 contre une équipe de Thoune qui n'est tout de même pas la première venue, Pully va incontestablement marquer les esprits. D'ailleurs, ce résultat lui permet de s'emparer du

deuxième rang de la compétition, derrière les Seelandais de Diessbach, qui ont aligné trois victoires en autant de sorties.

Avec ses six points en deux rencontres, Pully précède Biasca, son prochain adversaire. Les Tessinois ont entamé ce championnat de façon mitigée en perdant un point à domicile contre les Oberlandais d'Uttigen sur le score «abracadabrantique» de 11-8 après prolongations et en s'imposant à Genève 6-1. On se souvient que Pully avait reçu sa seule fessée de la saison dernière en s'inclinant 6-0 au Tessin. Il y a donc de la revanche dans l'air.

Les autres matches de LNA ont vu Diessbach peiner une mi-temps pour s'imposer à Uttigen 7-4 et Wimmis attendre les 10 dernières minutes pour l'emporter sur Wolfurt 6-3. **En Ligue B**, Montreux a souffert contre les Argoviens de White Sox avant de l'emporter 3-2 sur sa piste du Pierrier.

LNA : Pully - Thoune 6-2 (4-1)

Oberson (Maxime Duflon); Vieira (2), Guillaume Duflon, Dutoit, Garcia (1), Gottwald, Jimenez, Loye (1), Pintado (2) Evolution du score: 3-0, 3-1, 4-1, 4-2, 6-2

1^{re} ligue: Pully II - Jet Genève 1-7 (0-3) Programme (LNA): Biasca - Pully, samedi 18 octobre, 17h (Palaroller)

Pado Dupertuis

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 19 octobre 2025

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse Puidoux
Crêt-Bérard 8h00

Paroisse de Pully-Paudex
La Rosiaz 9h15
Le Prieuré 10h45

Paroisse du Jorat
Carrouge 10h00

Paroisse de St-Saphorin
Cully 10h30

Paroisse d'Oron-Palézieux
Oron-la-Ville 10h00

ÉGLISE CATHOLIQUE

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00

Cully 9h30 messe
Lutry 10h00 messe
Oron 10h30 messe
Promasens 18h00 samedi
Ursy 9h00 messe

Paroisse de Belmont-Lutry
Belmont 10h00

Paroisse de Bourg-en-Lavaux
Cully 10h30

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Sortie

Le goût de choses

Documentaire de Alain Wirth
v.f. - 6/10 ans
Jeudi 16 octobre à 20h
Dimanche 19 octobre 18h

Deux pianos

Fiction de Arnaud Desplechin
vost.fr. - 16/16 ans
Samedi 18, lundi 20
et mardi 21 octobre à 20h

Un simple accident

Fiction de Jafar Panahi
vost.fr. - 12/14 ans
Vendredi 17 octobre à 20h
Dimanche 19 octobre à 16h

A bout de souffle

Fiction de ean-Luc Godard
v.f. - 16/16 ans
Vendredi 17 octobre à 20h
Dimanche 19 octobre à 16h

Chexbres

Les papas

De David Maye
v.f. - 6/12 ans
Ve 17 et sa 18 octobre à 20h30
En présence du réalisateur

Jeunes mères

De Jean-Pierre & Luc Dardenne
v.f. - 12/12 ans
Ma 21 et me 22 octobre à 20h30

Carrouge

Prochaines séances

Fin de l'automne 2025
Dès la fin de la rénovation
de la Grande Salle

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 326

DIFFICULTÉ: 3/4

THIERRY OTT

				9		4		
7						9		
		8		4	7		1	
				7			5	
5	3	2	4	8	1			
6	8	7			9		2	
				2	8			
4	1	5						2
						5		

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre
entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution								N° 325
4	6	9	1	3	8	2	5	7
1	2	3	4	5	7	6	8	9
5	7	8	2	6	9	1	3	4
3	5	7	9	1	6	4	2	8
2	1	4	3	8	5	7	9	6
8	9	6	7	2	4	3	1	5
7	3	5	8	4	2	9	6	1
6	4	1	5	9	3	8	7	2
9	8	2	6	7	1	5	4	3

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 16 au mercredi 22 octobre 2025				Mis à jour le 14.10.25			
Lieu	Oron-la-Ville		Savigny		Cully		
JE 16	+14° +6°		+13° +7°		+15° +8°		
VE 17	+13° +5°		+13° +6°		+15° +7°		
SA 18	+13° +4°		+12° +6°		+14° +6°		
DI 19	+15° +4°		+13° +6°		+15° +6°		
LU 20	+13° +7°		+13° +8°		+15° +7°		
MA 21	+13° +9°		+12° +9°		+15° +10°		
ME 22	+14° +10°		+13° +10°		+16° +12°		

AGENDA

Belmont

Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Arnier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison.

25 octobre, au Refuge des Bas-Monts, soirée Halloween de la Société de développement.

1^{er} novembre, de 20h à 23h30, à la grande salle, loto de la Société de musique L'Avenir.

Carrouge

31 octobre, dès 16h30, sur la place du Village, marché Charme.

Chexbres

31 octobre, à 20h, au caveau du Cœur d'Or, «Une heure d'impro» par la Cie FMR.

Cully

Tous les dimanches, de 10h à 16h, à la place d'Armes, marché du dimanche.

26 octobre, à 9h au port de Moratel, régates des feuilles mortes.

31 octobre, à 16h, au temple, soirée « AllôVie ».

31 octobre et 1^{er} novembre, à la salle Davel, revue du 125^e du FC Vignoble.

Jusqu'au 1^{er} novembre, à La Galerie|s, exposition du photographe Fabrice Domenet.

Forel (Lavaux)

18 octobre, de 9h à 18h, au stand de la Bedaule, Tir des Effeuilles de la Jeunesse de Grandvaux.

24 octobre, à 19h30, à la grande salle, match aux cartes des Amis-Gym Forel-Savigny.

25 octobre, de 9h à 17h30, au stand de la Bedaule, tir de clôture.

25 octobre, à 18h à la grande salle, soirée Jodlerclub Edelweiss Lausanne.

Grandvaux

24 au 26 octobre, de 16h à 22h, au caveau Corto, Brisolée.

Lutry

16 au 19 octobre, à 20h, à la salle du Grand-Pont, « Qu'art de siècle », l'Esprit Frappeur fête ses 25 ans. www.esprित्रfrappeur.ch

24 et 25 octobre, à 20h au Singe vert, The Fat Boys.

30 et 31 octobre, à 20h, à L'Esprit Frappeur, Zhar Trio, poèmes d'Orient.

Maracon

29 octobre, de 20h à 21h30, à La Classe, «Si on chantait» par Jef.

31 octobre, de 17h à 20h, soirée Halloween par les étudiant(e)s de l'ESEDE.

Mézières

Tous les premiers jeudis du mois, rdv à 13h30 au parking de l'Épinette. Balade dans la nature pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info: 078 671 33 49 Pro Senectute.

Tous les mercredis après-midi, dès le 20 août, de 14h à 17h, après-midi de jeux à la salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! Info: Théo Iliani 078 671 33 49.

19 octobre, à la grande salle, dès 16h, « Bon anniversaire quand-même », spectacle Humour dans les prés.

25 octobre, dès 21h à la grande salle, Bal d'Halloween de la Jeunesse de Carrouge.

25 octobre au 16 novembre, de 16h à 19h, à la galerie Allasia aux Arts et cetera, « Mes alentours », peintures de Jeanne Kuonen Boillard.

29 octobre, de 9h30 à 11h, à la bibliothèque, action Né pour lire.

5 novembre, à 20h, à la grande salle de Mézières, spectacle de la Cie La Marelle sur Théodore Monod. Entrée libre - collecte.

Oron

Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.

Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64.

Tous les lundis, sortie aux Bains de Lavey pour les retraités, départ à 12h30 au parking de la Coop. Inscr. 079 230 22 69 ou info@gander-autocar.ch

17 octobre, dès 18h30, soirée médiévale au château d'Oron, sanglier rôti et animations d'époque.

24 octobre, au café de la Gare de Châtillens, repas partage de la Palme d'Or.

Palézieux

19 octobre, à 14h, à la salle polyvalente, Loto du Rugby Club Haute-Broye.

26 octobre, 10h30 à 21h, à la salle polyvalente, match de la choucroute.

31 octobre au 1^{er} novembre, au Battoir, 13^e nuit du vin cuit des Amis du jumelage Vers-Pont-du-Gard.

Puidoux

2 novembre, au collège du Verney, vide-grenier.

Pully

Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch

24 et 25 octobre, à 20h, « Les apparences sont trompeuses », comédie de Giuliani Eugenio.

30 octobre au 2 novembre, à 20h30 (di 17h30), « Tout ce que vous voulez », pièce de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière.

Ropraz

Jusqu'au 26 octobre, à L'Estrée, « Chantal Moret, 50 ans de peinture », exposition de peintures et sculptures.

Savigny

24 et 25 octobre, sur la place du Forum, nuit de la raisinée des 200 ans de Savigny.

Servion

Tous les deuxièmes lundi du mois, de 9h à 12h, aux Cullayes, Atelier d'aide à l'informatique pour les personnes de 60 ans et plus à la salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. Infos: 078 671 33 49 Pro Senectute.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations
gratuitement dans notre rubrique « agenda »
merci de nous faire parvenir votre programme
à redaction@le-courrier.ch

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT

1 an Fr. 98.-
(> fin 2025 - 18.-)

ADMINISTRATION

Les Éditions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE

26'000 exemplaires

RÉDACTION

Arvid Elfelss
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE

Blaise Marro et Sabine Baechtold
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

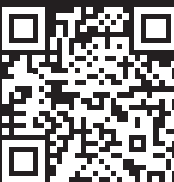
PUBLICITÉ

Hugo Barbey
hugo.barbey@le-courrier.ch
Tél. 079 596 46 25

ÉDITEUR / DIRECTEUR

Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal
sur toutes les plateformes!



FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Résultats

Coupe Jun. A		
1/8 de finale	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I - FC Saint-Légier	1-0
Jun. E, 2 ^e degré	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - FC Montreux II	5-3
Jun. D 9, 1 ^{er} degré	FC Stade-Lausanne-Ouchy II - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	8-2
Jun. B, 1 ^{er} degré	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - FC Jorat-Mézières	2-1
4 ^e ligue	CS Ollon - FC Puidoux-Chexbres II	3-0
3 ^e ligue	FC Puidoux-Chexbres I - FC Crans IB	2-2

Prochains matches

Samedi 18 octobre

4 ^e ligue	FC Puidoux-Chexbres II - FC Rapid-Montreux II	19h00
----------------------	---	-------

Dimanche 19 octobre

3 ^e ligue	FC Bex - FC Puidoux-Chexbres I	15h00
----------------------	--------------------------------	-------

AS Haute-Broye

Résultats

3 ^e ligue	AS Haute-Broye I - FC Champvent I	0-3
4 ^e ligue	FC Villars-Tiercelin - AS Haute-Broye II	3-0
Sen. 30+	AS Haute-Broye - FC Yverne II	0-2
Sen. 30+	AS Haute-Broye - FC Concordia LS I, à Savigny	0-2
Sen. 50+	FC Sainte-Croix/La Sagne - AS Haute-Broye	5-3
Jun. B 2	FC Lutry II - AS Haute-Broye	2-2
Jun. D 9	FC Bex III - AS Haute-Broye III	1-15

Prochains matches

Samedi 18 octobre

3 ^e ligue	FC Donneloye I - AS Haute-Broye I	18h00
----------------------	-----------------------------------	-------

Dimanche 19 octobre

4 ^e ligue	AS Haute-Broye II - FC Cheseaux II	14h30
----------------------	------------------------------------	-------

Mercredi 22 octobre

Sen. 50+	AS Haute-Broye - FC Jorat-Mézières	19h45
----------	------------------------------------	-------

FC Savigny-Forel

Résultats

Juniors D 9	FC Montreux-Sports II - FC Savigny-Forel I	5-7
	FC Savigny-Forel II - Pully Football III	2-27
Youth League Jun C	FC Savigny-Forel - FC Sion	1-1
2 ^e ligue	FC Savigny-Forel - FC Lonay	0-1

Prochains matches

Samedi 18 octobre

2 ^e ligue	FC Bavois II - FC Savigny-Forel	18h00
	Terrain Les Peupliers, Bavois	

Dimanche 19 octobre

Youth League Jun C	FC Concordia LS - FC Savigny-Forel	13h00
	Centre sportif de La Tuilière, Lausanne	

FC Vignoble – Foot Lavaux

Résultats

Seniors +50	FC Vignoble - ES Malley	2-6
Juniors D 9	FC Stade-Lausanne-Ouchy II - Foot Lavaux	8-2
Juniors C	CS La Tour-de-Peilz II - Foot Lavaux	4-4
Juniors B	Foot Lavaux - FC Jorat-Mézières	2-1
2 ^e ligue	FC Rapid-Montreux I - FC Vignoble I	2-2
4 ^e ligue	FC Leysin - FC Vignoble II	renvoyé

Prochains matches

Jeudi 16 octobre

Seniors +50	FC Vignoble - FCAigle	19h30
-------------	-----------------------	-------

Vendredi 17 octobre

Seniors +30	FC Vignoble - Ouest Lausanne	20h00
-------------	------------------------------	-------

Dimanche 19 octobre

2 ^e ligue	FC Vignoble I - CS La Tour-de-Peilz I	11h30
----------------------	---------------------------------------	-------

4 ^e ligue	FC Vignoble II - CS La Tour-de-Peilz II	14h30
----------------------	---	-------

Mercredi 22 octobre

Seniors +30	FC Vignoble - FC Montreux-Sports	20h00
-------------	----------------------------------	-------

Football

Cruel : Savigny s'incline à la 95^e minute de jeu

Les hommes de Yannick Favre ont tenu le FC Lonay en échec pendant 94 minutes, mais finalement, c'est Jad Ait Yahia, sur un bon centre de David Staffoni, l'ancien pensionnaire de Challenge League, qui a permis aux siens de s'imposer.

Cette année, le FC Savigny-Forel abordait sa première saison en 2^e ligue. En effet, rappelez-vous: en juin dernier, les Savignolans avaient obtenu leur promotion au terme de finales haletantes. Les Verts ont bien débuté l'exercice 2025-2026 avec une victoire éclatante contre un autre néo-promu, le FC Prangins-Sport, au mois d'août. Par la suite, l'équipe s'est inclinée à quatre reprises et a remporté trois matches. Dernier match en date avant ce dimanche 12 octobre: celui du mercredi 8 octobre, marqué par une défaite rageante avec un but encaissé au bout du temps additionnel contre le FC Forward-Morges.

Ce dimanche, les coéquipiers de Matteo D'Alessandro affrontaient le FC Lonay à domicile. Le début de match fut équilibré. Après 14 minutes de jeu, Fabio Le Rose frappe sur la barre transversale - un premier avertissement pour Antony Russo, le dernier rempart savignolan. Dans la foulée, Guillaume Favre récupère le ballon et frappe, mais sans trouver le chemin des filets. A la 17^e minute, Guillaume Favre, encore lui, intercepte un ballon dans les 20 mètres adverses, mais lui et Alessio Natale s'emmêlent les pinceaux et n'arrivent pas à conclure.

A la 32^e minute, Antony Russo lit bien la trajectoire et réussit une sortie ô combien importante devant Marco Le Rose, l'attaquant adverse. Le dégagement de Russo permet à Savigny de partir en contre, et Alessio Natale, auteur d'un bon match, distille un excellent ballon à Nawfal Triki. Malheureusement, sa frappe trop molle finit dans les gants de Guilherme José Moreira Magalhães, tout heureux de voir le ballon lui arriver dessus. Juste avant la mi-temps, Antony Russo, décédément très en vue, réalise l'arrêt du match sur une frappe de David Staffoni: du bout du pied, le portier savignolan détourne le ballon hors du cadre.

Le score à la pause reste de 0-0. Un match ouvert entre deux équipes bien en place: une formation de Savigny ambitieuse, appliquant un pressing haut, face à une équipe de Lonay solide défensivement et efficace en transition.



Le défense de Lonay récupère le ballon in extremis

Le début de la seconde période est marqué par un round d'observation, avec des occasions de part et d'autre, mais sans réel danger. A la 65^e minute, Fabio Le Rose, capitaine de Lonay, est à quelques millimètres d'ouvrir le score, mais sa frappe termine en sortie de

la dangerosité de l'intervention, une exclusion n'aurait pas été imméritée. Quoi qu'il en soit, ce sont eux les gagnants du jour.

Du côté de Savigny, tout n'est pas à jeter, loin de là: entrepreneurs dans le jeu, ambitieux dans le pressing, les hommes de Yannick Favre ont tenu une

Comment vivez-vous ce début de saison et cette promotion ?

L'entame de saison s'est bien passée mais elle est un peu ternie par ces 3 défaites en une semaine. Lors des matches contre Morges et Lonay nous encaissons le but décisif à la 95e c'est frustrant.

Etes-vous satisfait de ce début de saison ?

Satisfait est un grand mot. Disons que j'aurais signé pour avoir 6 points d'avance sur la barre après 8 matches.

Comment analysez-vous le match d'hier ?

Le match d'hier était compliqué, le terrain n'a pas rendu la tâche facile aux deux équipes. Lonay nous a été supérieurs techniquement, s'est montré bien plus dangereux que nous et la victoire est méritée. Mais le scénario et ce but tardif nous font avoir quelques regrets malgré tout. Je suis surtout déçu que mes gars n'aient pas été récompensés des efforts fournis comme lors du match de mercredi d'ailleurs.

Comment abordez-vous la fin de ce premier tour ? Quels sont les objectifs à atteindre ?

On ne va rien lâcher sur ces trois semaines restantes. On se rend chez le leader qui paraît intouchable et ensuite nous affronterons deux concurrents directs en vue du maintien. On fera les comptes le 2 novembre.

Texte et photos Jérôme Marendaz



Grosse occasion de Guillaume Favre, mais le dernier rempart gagne ce duel

but. Xavier Finocchio se procure ensuite une belle occasion, mais le gardien visiteur se montre impérial. Florian Schwob tente également sa chance pour les locaux, sans plus de réussite.

Et finalement, de façon cruelle, les locaux vont s'incliner: Un centre venu du côté droit de David Staffoni permet à Jad Ait Yahia de tromper la vigilance d'Antony Russo et d'offrir la victoire à Lonay sur le plus petit des scores.

Les Lonaysans ont eu de la réussite, d'autant plus que Ryan Cooper, auteur d'une vilaine faute sur Luca Michot, s'en sort très bien avec un simple carton jaune. Au vu de la semelle et de

belle équipe en échec durant 94 minutes. Malchanceux, ils concèdent leur deuxième défaite consécutive dans les dernières secondes.

Les protégés de Yannick Favre restent 8^e du classement de 2^e ligue avec 6 points d'avance sur le premier reléguable, le FC Thierrens. Le prochain match de Savigny se jouera le 18 octobre à Bavois, coup d'envoi à 18h.

Yannick Favre, entraîneur du FC Savigny-Forel a accepté de revenir sur ce début de saison et sur ce match

Publicité

ACTION

du mardi 14 octobre 2025
au lundi 20 octobre 2025

JP. Chenet
Cabernet/Syrah Pays d'Oc IGP

France, Languedoc-Roussillon, 2024
Prix par pièce: 3.40 au lieu de 6.95
à 6 x 75 cl

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

23 octobre	30 octobre	6 nov.	13 nov.
---------------	---------------	-----------	------------

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION

du mardi 14 octobre 2025
au lundi 20 octobre 2025

Mélange de poulet BBQ
Denner

Ailerons & Sticks, assaisonnés,
env. 1 kg, le kg

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

SPECIAL
8.50

DENNER
PARTENAIRE



Ça vaut le coup.

Inauguration Lidl Oron

Route de Lausanne 2b, 1610 Châtillens
Lun. – jeu. 7h30 – 19h00 | Ven. 7h30 – 20h00 | Sam. 7h30 – 18h00



Christian Stucki
aide de
9h00 à 15h00



Des super **activités** t'attendent
le jour de l'inauguration!

Dès jeu. 16.10. au mer. 22.10.



Produits frais
**Crème fraîche
nature**
35% mat. gr.
200 g
100 g = 0.73

-35% 2.25

1.45



0002384



Produits frais

Le beurre
250 g
100 g = 1.18

-1 FR. 3.95

2.95



0001635